

## ECÔNE, POINT FINAL

Dans sa déclaration du 8 novembre 1979, Mgr Lefebvre a décidé de traiter en paria quiconque refuserait de le suivre dans ses tractations avec la nouvelle église. Cette déclaration marquait le terme d'une longue évolution, et enlevait tout doute quant aux intentions de son auteur. Dans le passé, celui-ci était apparu comme le témoin de la fidélité catholique face à Vatican II. Désormais il se présentait comme le militant d'un droit de tendance conservatrice au sein de l'organisme qu'il qualifiait jusque-là d'église schismatique<sup>1</sup>. L'Union pour la fidélité a été fondée immédiatement après cette volte-face : dans ce climat de braderie, accepté avec une lâcheté presque générale, il fallait que se maintînt à tout prix la voix de la vérité catholique.

De multiples démarches, privées et publiques, ont alors été entreprises pour tenter de ramener à la raison Mgr Lefebvre et sa Fraternité. Malheureusement, ce fut peine perdue, puisque un silencieux mépris nous fut constamment opposé, à l'exception de rares réponses, mais chaque fois fort injurieuses<sup>2</sup>.

Dans les pages de Forts dans la Foi, nous avons multiplié les explications, tâchant de prendre le problème sous tous ses aspects, n'hésitant pas à repenser toutes les questions depuis leurs fondements<sup>3</sup>. Peine perdue ! La Fraternité Saint-Pie X, comme ses alliés de cœur ou de raison, ignore avec superbe tout cet effort.

Quelques exceptions vinrent troubler ce silence : les laborieuses tentatives pour donner une apparence théorique à la position pratiquement schismatique de Mgr Lefebvre, et corollairement, une apparence de réfutation de la doctrine catholique que nous avons eu l'occasion de rappeler. Un large écho fut donné à ces productions, pourtant pitoyables<sup>4</sup>. Devant ces étapes théoriques dans la voie du schisme, nous avons réitéré nos avertissements<sup>5</sup>, mais ici encore en pure perte. Et pendant ce temps, tout semble devoir continuer comme par le passé. Les catholiques traditionalistes conservent leurs petites habitudes, et la Fraternité Saint-Pie X se développe, et avec elle une nouvelle nouvelle religion, en marge non seulement de l'église officielle qui n'est pas l'Eglise<sup>6</sup>, mais aussi et surtout en marge de l'Eglise catholique.

Tout ceci peut-il durer encore longtemps ? Assurément non. Pour nous, en tout cas, le temps de mettre un point final à cette question est arrivé. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour être patients et compréhensifs, peut-être tout au plus pourrait-on nous reprocher d'avoir même été trop patients, mais maintenant, il convient de trancher, c'est-à-dire de mettre en lumière de manière synthétique la nature et la gravité de l'action de Mgr Lefebvre, d'indiquer les obligations qui en résultent pour tous, et d'en tirer les conséquences pratiques. C'est pour réaliser cette clarification que nous avons rédigé le présent numéro. Bien sûr, nous savons qu'il sera accueilli par certains comme tout le reste de nos écrits, avec mépris et sarcasmes. Mais ceci ne nous empêchera pas de le diffuser, pour bien des raisons. Tout d'abord, parce que nous devons dire la vérité, pour l'honneur du Seigneur et de son Eglise, et pour le bien des fidèles égarés. Notre première et principale ambition est de plaire à Dieu. En faisant cela, nous savons que nous plairons aussi à tous ceux qui aiment la vérité, et nos fidèles abonnés en font partie, et avec eux, beaucoup d'autres, qui aimeraient avoir plus d'éléments pour comprendre ce qui se passe. C'est pour eux que nous écrivons, pour tous ceux que la situation actuelle angoisse ou laisse dans la perplexité.

Nous écrivons aussi, cela va sans dire, pour Mgr Lefebvre et ceux qui se sont attachés à lui. Nous pensons qu'un réflexe de groupe les fera redouter de lire nos lignes, et qu'ils préféreront la fuite en avant dans leurs chimères. Cependant, il se pourrait que quelques-uns parmi eux agissent autrement et prennent connaissance de ce qui pour eux représente en fait un ultime appel à se ressaisir. Qu'ils sachent que nous ne sommes pas leurs ennemis. Nous souhaitons

simplement que les éléments que nous rassemblons ici provoquent en eux un choc salutaire : la vérité n'est pas toujours agréable à entendre, mais elle est libératrice.

Nous écrivons encore pour tous ceux qui ont eu jusqu'ici une vue extérieure et bien imparfaite de l'affaire Lefebvre, selon l'expression consacrée par la presse : catholiques demeurés dans l'incertitude, opposants timorés, et même responsables, à des degrés divers, de la nouvelle église. Pour les uns comme pour les autres, nous tenons à faire savoir que l'action de Mgr Lefebvre ne saurait être confondue avec la confession de la foi catholique face à la révolution introduite par Vatican II.

Enfin, nous écrivons tout spécialement pour tous ceux qui, sans être directement subordonnés à Mgr Lefebvre, s'en sont faits les alliés et partisans résolus. Nous voulons parler d'une bonne partie des traditionalistes, et surtout bien-sûr de ceux qui les conduisent plus ou moins, de ces fameux chefs de file aujourd'hui quelque peu bousculés par les éléments plus militants de la Fraternité Saint-Pie X. Jusqu'à présent, ils se sont montrés féroceement hostiles à toutes nos démarches, soucieux de conserver à notre égard le plus strict blocus, solidaires de Mgr Lefebvre jusque dans le pire<sup>7</sup>. A priori, ce numéro sera donc ignoré par eux, ils donneront même la consigne de ne pas le lire ou même le toucher - sait-on jamais, c'est plus sûr. Mais rien de ceci à vrai dire ne nous impressionne beaucoup. Nous savons que nous serons lus et que notre message sera entendu.

## Histoire

Comme tant d'autres évêques conservateurs, Mgr Lefebvre a vite constaté que Vatican II s'était engagé dans une voie qui n'est pas catholique : "Pendant le Concile on était conscient du danger de ne plus affirmer la foi comme autrefois"<sup>8</sup>. Mais comme tant d'autres aussi, il s'est laissé prendre aux pièges des novateurs<sup>9</sup>.

Au cours des deux premières sessions, il tient un rôle plutôt effacé, intervenant le plus souvent pour mettre en évidence les aspects hétérodoxes et ambigus des textes conciliaires. A la fin de la deuxième session, il adresse, avec plusieurs autres évêques, une lettre à Paul VI, suppliant ce dernier "de prendre garde aux paroles équivoques qui se trouvent dans les textes du concile". Pourtant, au même moment Mgr Lefebvre dresse à l'attention des catholiques un bilan nettement positif des travaux conciliaires, en s'appuyant largement sur le discours prononcé par Paul VI à la clôture de la deuxième session<sup>10</sup>. Autant qu'une mauvaise analyse des faits, il faut voir là sans doute l'expression d'une grande confiance dans le pape : "Nous vivons des moments où le surnaturel, où l'action de l'Esprit Saint est visible, tangible. Qu'on interroge les observateurs du Concile ; ils n'auront pas de termes assez expressifs pour nous féliciter et nous envier d'avoir un Evêque à qui a été donné le pouvoir suprême sur l'Eglise, un Evêque vers qui nous tourner lorsque le doute ou les ténèbres nous accablent et en qui nous sommes assurés d'avoir la Lumière"<sup>11</sup>.

Par la suite, devant l'ampleur prise par la subversion, Mgr Lefebvre, en compagnie d'une petite minorité d'évêques, tente d'organiser l'opposition. Il devient l'un des principaux animateurs du Coetus Internationalis Patrum. Mais le C.I.P., ne pouvant ou ne sachant pas réagir comme on voit aujourd'hui qu'il aurait fallu le faire, ne réussit qu'à obliger les novateurs à mieux voiler leurs hérésies. A l'issue du concile, Mgr Lefebvre a seulement refusé deux textes : la constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes*, et la déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis Humanae*. Il a accepté tous les autres, en particulier la constitution dogmatique sur l'Eglise, *Lumen Gentium*, le décret sur l'œcuménisme, *Unitatis Redintegratio*, et la déclaration sur l'Eglise et les religions non chrétiennes, *Nostra Aetate*.

## Naissance d'Ecône

Pour Mgr Lefebvre, Supérieur Général des Pères du Saint-Esprit depuis 1962, l'après-concile commence dans un relatif silence. Toutefois, en plusieurs occasions, il déplore les effets destructeurs de l'application des réformes conciliaires. En décembre 1966, répondant à une enquête effectuée par le Cardinal Ottaviani, il explique que le doute et la confusion se sont introduits partout et que la cause en est le concile lui-même : "D'une manière à peu près générale, lorsque le Concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition"<sup>12</sup>. Mais comme de nombreux catholiques fidèles à l'époque, il fait confiance à Paul VI pour redresser la situation.

En 1968, la réforme conciliaire le touche directement. Paul VI demande aux congrégations religieuses de tenir des chapitres généraux extraordinaires pour s'adapter aux normes de l'aggiornamento. Il s'agit en particulier de retirer l'autorité aux supérieurs pour la confier à des équipes directionnelles. Les spiritains votent cette révolution, et Mgr Lefebvre va s'en plaindre à Rome. Là, il n'obtient rien mais constate que tous ces bouleversements sont cautionnés par Paul VI. Sans protester publiquement, il donne alors sa démission et prend ce qui aurait pu devenir une retraite anticipée. Comme beaucoup d'autres évêques, il aurait pu en effet terminer là sa carrière, désabusé, dans l'anonymat et l'oubli. Mais très rapidement la Providence le contraint à sortir de l'inaction.

L'année même de sa démission, des séminaristes français, que la dégradation accélérée des séminaires inquiète, viennent trouver le prélat dont ils savent la préoccupation particulière pour la formation des prêtres. Celui-ci les oriente vers le Séminaire Français de Rome, dépendant des Pères du Saint-Esprit. Cette expérience ne donnant pas les résultats escomptés, Mgr Lefebvre décide de s'occuper lui-même des vocations sacerdotales.

De son propre aveu, il se lance dans l'entreprise sans avoir au préalable conçu quelque plan d'action : "Jamais je n'ai eu l'intention bien arrêtée à l'avance d'agir ainsi, jamais je ne me suis dit : je ferai un séminaire, je le ferai de telle manière, je le ferai à tel endroit"<sup>13</sup>. Sans réfléchir plus avant sur la situation de l'Eglise et les moyens d'y remédier, il veut simplement répondre aux besoins des vocations en faisant à nouveau ce qu'il a toujours fait.

Dès juin 1969, il établit une maison pour des séminaristes à Fribourg, en Suisse, avec l'autorisation et les encouragements de l'évêque du lieu, Mgr Charrière. Il est prévu que les candidats au sacerdoce fassent leurs études à l'université locale, supposée encore traditionnelle. Dans le même temps et pour faire face aux demandes d'admission, Mgr Lefebvre acquiert une maison à Ecône, petit village du Valais. Très vite il constate que l'enseignement donné à Fribourg s'écarte lui aussi de la doctrine catholique, et il se décide donc à faire d'Ecône son propre séminaire<sup>14</sup>.

Auparavant, il a donné à son œuvre le statut canonique d'une fraternité, société de vie commune sans vœux à l'exemple des sociétés des missions étrangères, comprenant des prêtres, des religieux et des religieuses. Le décret d'érection de la Fraternité sacerdotale internationale Saint-Pie X est signé par Mgr Charrière le 11 novembre 1970. En février 1971, une lettre d'encouragement du cardinal Wright, préfet de la Congrégation du clergé, vient confirmer l'approbation de la hiérarchie pour cette initiative, prise dans le respect des lois et des autorités.

## **Un contexte ambigu**

Les circonstances vont contribuer très largement à lancer la Fraternité. En 1969 est promulgué le nouvel Ordo Missae, bientôt imposé dans tous les lieux de culte et qui provoque de très vives réactions de refus dans de nombreux pays, tout particulièrement en France. Le flou juridique qui accompagne l'introduction de la nouvelle messe, la publication du Bref Examen Critique

signé des cardinaux Ottaviani et Bacci confortent les prêtres et les fidèles dans leur décision de refuser le nouvel Ordo Missae et de maintenir par eux-mêmes la célébration de la messe de saint Pie V. Ils s'organisent, ils créent des associations - pour la plupart appelées Associations Saint-Pie V - et, avec le temps, constituent un milieu spécifique. Au départ, Mgr Lefebvre n'est pour rien dans l'apparition de ce mouvement, mais très rapidement il se trouve porté par lui.

En effet, les centres de messe traditionnelle se multipliant, on se tourne spontanément vers lui et on le presse d'agir. Son image de marque fait de lui l'évêque tout désigné pour conduire l'opposition à la réforme liturgique. On connaît son passé de conservateur, on sait qu'il a été l'un des plus actifs opposants au concile. On réclame la messe, on réclame des prêtres et voilà qu'il se propose de conserver la messe de toujours et qu'il fonde un séminaire traditionnel. Qui plus est, il est accepté par la hiérarchie. Il apparaît comme l'homme providentiel et on ne voit aucune raison de ne pas le solliciter et de ne pas le pousser en avant.

Mgr Lefebvre polarise donc toutes les attentions et semble vouloir répondre aux désirs des opposants à la nouvelle messe. En réalité, il y a dès l'origine de cette affaire un malentendu, du moins une certaine ambiguïté. De son côté, Mgr Lefebvre clame en toute occasion qu'il est en règle avec ce qu'il appellera par la suite "l'Église officielle". Il soutient même qu'il est le seul à appliquer les directives de Vatican II pour la formation du clergé. Il présente la Fraternité Saint-Pie X comme une œuvre destinée à maintenir l'essentiel, à constituer un îlot de catholicité où, autour de vrais prêtres, seront conservés la messe, les sacrements, le catéchisme, et dans lequel l'Église, une fois la tempête apaisée, trouvera une base solide de redéploiement. D'un autre côté, les prêtres et les fidèles qui, les premiers, se sont mobilisés pour défendre la vraie religion voient en Mgr Lefebvre un témoin et un exemple contre les nouveautés de l'après-concile. Bien sûr, à cette époque, personne ne mesure encore la gravité de la situation. Les éléments d'appréciation ne manquent pas, mais le maintien de la messe mobilise toutes les énergies. Pourtant, on comprend déjà que Vatican II doit être rejeté en bloc, on s'interroge sur la responsabilité de Jean XXIII et surtout de Paul VI. On attend donc beaucoup de Mgr Lefebvre, plus que ce que lui-même déclare vouloir faire. Dans une telle situation, les difficultés ne tardent pas à surgir. Les associations qui travaillent au maintien de la messe s'inquiètent de la mollesse de Mgr Lefebvre. Ses déclarations les laissent sur leur faim. Ne cessant pas d'affirmer qu'il veut seulement faire ce que l'Église a toujours fait, il semble se désintéresser de ce qui se passe à Rome et des problèmes de fond que pose Vatican II. Quand quelques études viennent étayer le refus de la nouvelle messe, il ne manifeste à leur égard aucun intérêt particulier. Quelquefois même il se montre hostile, sans pour autant argumenter. Ceux qui attendaient son soutien pour leurs œuvres sont surpris de constater que l'entraide ne joue que dans le sens favorable à la Fraternité Saint-Pie X<sup>15</sup>. En un mot, déjà à cette époque, Mgr Lefebvre ne répond pas pleinement à l'espérance des catholiques fidèles. C'est pourtant lui qui, dans un premier temps, a mobilisé de nombreuses consciences catholiques.

## **Les premières difficultés**

Au cours de ses premières années d'existence, la Fraternité Saint-Pie X connaît une croissance régulière. Le séminaire d'Ecône attire des gens de tous les horizons, même si l'apport principal reste fourni par les milieux traditionalistes. Dès 1973, de nouvelles maisons sont fondées en Italie, en France, aux États-Unis.

Tout semble donc aller pour le mieux. Satisfait de son œuvre Mgr Lefebvre est optimiste. Il est persuadé que la hiérarchie conciliaire le soutient, d'autant que le succès de son séminaire ne cesse, selon lui, de susciter un peu partout sinon l'admiration du moins un très vif intérêt. En octobre 1973, il déclare triomphalement : "Sans doute notre appui résolu sur la Tradition de l'Église provoque de la part de certains évêques des réserves. Car nous apparaissions comme réfractaires à l'aggiornamento conciliaire. Cependant le succès assez singulier de la Fraternité Saint-Pie X pose des problèmes. Pourquoi les jeunes ayant une vocation sérieuse se présentent si nombreux à ce séminaire, alors que la plupart des séminaires se vident ? D'année

en année nous sentons que la première opposition se transforme en curiosité et surprise. Déjà plusieurs évêques sont venus ou nous ont écrit pour nous demander des prêtres. Cinq demandes sont venues au cours des derniers mois nous sollicitant pour l'envoi de professeurs de grand séminaire et pour offrir des paroisses.

"De Rome nous avons reçu des induits qui permettent de conclure que dans les faits notre Fraternité est en droit d'incardiner, bien que n'étant que de droit diocésain. De plus nous avons reçu par un intermédiaire bien placé l'assurance que le Saint Père bénissait notre apostolat"<sup>16</sup>.

Avec le recul, cette déclaration apparaît bien ridicule et tout juste propre à bercer d'illusions les plus naïfs. Mais nul doute qu'à l'époque, Mgr Lefebvre croit que sa Fraternité, faisant tache d'huile, peut être reconnue par Paul VI. C'était là prendre ses désirs pour des réalités.

Déjà en 1972, à la suite de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, le terme de séminaire sauvage avait été appliqué à Ecône. Mais les tracasseries commencent vraiment en novembre 1974 sous la forme d'une visite canonique préconisée par une commission que Paul VI avait nommée et qui comprenait les cardinaux Garrone, Wright et Tabera. Les propos scandaleux des visiteurs, le fait d'être traité de cette façon provoquent chez Mgr Lefebvre la surprise et la colère. Il réagit violemment et attaque sans ménagement la "Rome conciliaire" dans laquelle il avait jusque-là espéré. Dans une déclaration faite à Rome le 21 novembre 1974 il affirme son refus de "suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est clairement manifestée dans le concile Vatican II, et après le concile dans les réformes qui en sont issues". Pour la première fois Mgr Lefebvre est amené à proclamer vraiment l'incompatibilité radicale entre l'Eglise de Jésus-Christ et celle de Vatican II. D'ailleurs Rome réplique durement. En mai 1975, les cardinaux Garrone, Wright et Tabera informent Mgr Lefebvre que ses propos sont en tous points inacceptables. Devant son refus de se rétracter, la commission cardinalice met un terme à l'existence "légale" du séminaire.

Dès lors, la Fraternité Saint-Pie X se trouve dans « l'illégalité ». Son chef n'en reste pas moins décidé à continuer. Pourtant, hors quelques considérations sur le caractère illégal des sanctions qui le frappent, Mgr Lefebvre ne saisit pas l'occasion qui lui est donnée par la Providence de répondre aux questions qui s'imposent, en particulier celle de la juridiction de ceux qui le persécutent. Pour lui les difficultés se réduisent à un dilemme : "ou obéir au risque de perdre la foi ou désobéir et travailler à la préservation et à la continuation de l'Eglise"<sup>17</sup>. Il ne cesse alors d'esquiver la question que tous les catholiques fidèles se posent : Paul VI est-il le pape ? Il l'esquive en apportant une solution opposant Tradition et Magistère vivant : "Nous applaudissons au Pape écho de la Tradition et fidèle à la transmission du dépôt de la Foi. Nous acceptons les nouveautés intimement conformes à la Tradition et à la Foi. Nous ne nous sentons pas lié par l'obéissance à des nouveautés qui vont contre la Tradition et menacent notre Foi" (ibid.). Même s'il n'en fait pas un absolu, cette théorie d'inspiration protestante devient le fondement de la ligne de conduite de Mgr Lefebvre. En pratique, il continue à se dire en communion avec la hiérarchie conciliaire, il dialogue avec elle, mais quotidiennement il ne tient aucun compte de son autorité. Cela se traduit en particulier par de nombreuses irrégularités canoniques. La Fraternité Saint-Pie X implante ses prieurés un peu partout sans se soucier le moins du monde de la juridiction locale des évêques en place. Ce genre d'attitude laisse mal augurer de l'avenir. Mais les plus lucides espèrent encore que les événements conduiront Mgr Lefebvre à voir les choses de façon plus réaliste. En 1976, ils croient que ce moment est venu.

## **L'occasion manquée**

Malgré l'altercation de mai 1975, Mgr Lefebvre ordonne trois prêtres le 29 juin de la même année. Durant les mois qui suivent, il tente de renouer avec l'église conciliaire et cherche à obtenir audience auprès de Paul VI, persuadé qu'il pourra faire valoir son bon droit et ses bonnes intentions. Mais en vain, Rome ne veut pas du dialogue, bien au contraire. Elle cherche à faire plier "l'évêque rebelle" et le menace de sanctions. Paul VI lui interdit formellement de

procéder à de nouvelles ordinations. L'épreuve de force de l'été 1976 se prépare. Une fois de plus la Providence met Mgr Lefebvre au pied du mur.

Le 29 juin, malgré toutes les objurgations, il procède aux ordinations. Paul VI répond le 1er juillet en frappant les prêtres ordonnés de « suspense a divinis ». Le 29 juillet la même sanction frappe le prélat d'Ecône qui réplique le même jour par une déclaration sans équivoque : "Cette église conciliaire est une église schismatique parce qu'elle rompt avec l'Eglise catholique de toujours". Le mois d'août est le mois des déclarations fracassantes. Mgr Lefebvre ne cesse de mettre l'accent sur l'hérésie et le schisme de Vatican II et de son église. Pourtant dans le même temps il parle d'interpréter le concile dans le sens de la « Tradition » et demande déjà « qu'on lui laisse faire l'expérience de la Tradition ». La messe de Lille, maintenant devenue célèbre, est pour ainsi dire imposée à Mgr Lefebvre. A l'origine il ne veut pas en faire une manifestation publique. Mais de partout on lui écrit qu'on viendra. Alors il récupère l'opération à son profit, rameute toutes les associations, et la messe de Lille devient un symbole. Malgré toutes ces fluctuations, le ton est à la fermeté. Beaucoup veulent croire que l'affrontement décisif est arrivé, que le nouvel Athanase s'est enfin levé pour porter l'anathème contre Paul VI et son église. Mais la messe de Lille n'est qu'un pétard mouillé. Mgr Lefebvre termine ainsi son homélie : "Ce serait si simple si chaque évêque, dans son diocèse, mettait à notre disposition, à la disposition des catholiques fidèles, une église en leur disant : "Voilà l'église qui est la vôtre". Quand je pense que l'évêque de Lille a donné une église aux musulmans, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas une église pour les catholiques de la Tradition. Et en définitive la question serait résolue. Et c'est ce que je demanderai au Saint Père s'il veut bien me recevoir : "Laissez-nous faire, Très Saint Père, l'expérience de la Tradition. Au milieu de toutes les expériences qu'on fait actuellement qu'il y ait au moins l'expérience de ce qui a été fait pendant vingt siècles !

En fait d'anathème, Mgr Lefebvre réclamait, au nom de l'œcuménisme et de la liberté religieuse, le droit commun pour les traditionalistes au sein de l'église conciliaire. N'osant croire cela, les catholiques fidèles voulaient voir dans ces propos un procédé tactique et s'adonnaient aux pieuses interprétations. Mais de fait, en se refusant ainsi au témoignage que réclamait de lui la Providence, l'évêque rentrait dans une phase de compromission et de contradiction qui allait le mener loin. Les conséquences en seront d'autant plus étendues que les événements de 1976 ont été largement répercutés par la presse et ont eu pour effet de faire croire au monde que Mgr Lefebvre était le seul à s'opposer à Vatican II<sup>18</sup>.

## **Tentatives de négociation**

Au lendemain de Lille, c'est la dégradation accélérée. Le 5 septembre, à la fin de la première messe célébrée par un jeune prêtre de la Fraternité, un prêtre italien rencontre Mgr Lefebvre, grâce à l'entremise de Michel de Saint-Pierre. Il le persuade d'écrire à Paul VI. Le 11 septembre "l'évêque rebelle" s'agenouille aux pieds de celui-ci. Il lui demande la liberté de faire l'expérience de la Tradition : "Vous n'avez qu'un mot à dire". A la sortie de l'entretien, il s'étonne que cette rencontre ait pu être conclue en deux jours et déclare : "Peut-être ont-ils compris que je n'étais pas seul ; ils se sont rendus compte que près de 52 % des catholiques français partagent mes points de vue. Peut-être ont-ils craint les désastreuses conséquences d'une fracture"<sup>19</sup>. En fait Paul VI et les hiérarques de la nouvelle église, pour qui il était difficile d'excommunier un évêque fidèle sans faire la preuve de leur apostasie, le neutralisent par le dialogue. Et Mgr Lefebvre rentre d'autant mieux dans leur jeu que son refus d'aller au fond du problème l'y prédispose. Chacun y trouve son compte. Pour la Rome conciliaire l'affaire d'Ecône est en réalité terminée. Quant à Mgr Lefebvre, le dialogue lui permet de sauvegarder son œuvre à laquelle il est attaché par-dessus tout.

Finit le temps de l'opposition. Commence le temps de la négociation. Pourtant, du côté de la nouvelle église, on ne cède pas un pouce de terrain. Mgr Lefebvre le reconnaît volontiers : "Dans les faits, nous ne voyons aucun signe de retour à la tradition mais bien au contraire une mise en place de l'œcuménisme et du communisme. Jamais les innovations les plus inconcevables ne sont publiquement réprimées par l'autorité. Seuls ceux qui maintiennent la foi catholique sont poursuivis et condamnés"<sup>20</sup>. Mais ce truisme ne le fait pas varier dans sa détermination. D'ailleurs en même temps qu'il prétend négocier, il multiplie ses prieres, confirme dans tous les diocèses. Ce développement fait illusion et Mgr Lefebvre, se plaisant à dire que le bien est diffusif de soi, demande toujours à être officiellement reconnu, persuadé que la Tradition l'emportera nécessairement sur le mouvement né du concile : "Pour l'Eglise universelle, je souhaite comme vous la coexistence paisible des rites pré et post-conciliaires. Qu'on laisse alors les prêtres et les fidèles choisir à quelle "famille de rite" ils préfèrent adhérer. Qu'on attende ensuite que le cours du temps fasse connaître le jugement de Dieu sur leur valeur respective de vérité et d'efficacité salutaire pour l'Eglise catholique et pour toute la chrétienté"<sup>21</sup>. Le discours démobilisateur de l'évêque des traditionalistes - c'est comme cela qu'on commence à le considérer - fait croire à ces derniers que l'épreuve va prendre fin. Survient alors la mort de Paul VI, bientôt suivie de celle de Jean-Paul 1er et de l'avènement de Jean-Paul II. Alors que tout indique que ce dernier a l'intention de parachever l'édification de la nouvelle église, en particulier son « encyclique-programme » *Redemptor Hominis*, le simple fait de la disparition de Paul VI, peu populaire dans le milieu traditionaliste, renforce la tentation de la réconciliation.

## **De la compromission à l'injustice**

Mgr Lefebvre rencontre Jean-Paul II le 16 décembre 1978. A la suite de l'entrevue, il émet de grandes réserves. Avec une liberté de langage inouïe, il parle de celui qu'il reconnaît pour légitime successeur de Pierre : "Je pense pouvoir dire qu'il apparaît fondamentalement consentant au Concile et aux réformes ; je ne pense pas qu'il mette cela en question. Et cela c'est évidemment très grave parce qu'il est pour l'œcuménisme, pour la collégialité, pour la liberté religieuse"<sup>22</sup>. Mais le 24 décembre il écrit tout de même à Jean-Paul II pour lui demander d'être reconnu et réintégré dans l'église conciliaire : "Très Saint Père... nous vous conjurons de dire un seul mot... "laissez faire" ; "nous autorisons le libre exercice de ce que la Tradition multiséculaire a utilisé pour la sanctification des âmes". Quelle difficulté présente une pareille attitude ? Aucune".

Cette démarche engendre chez les catholiques fidèles un profond malaise, encore accentué par les réponses de Mgr Lefebvre à la Curie romaine qui l'interroge. Ces réponses font apparaître chez le prélat des justifications particulièrement floues, un attachement désordonné à la survie de son œuvre et le refus de poser le vrai problème en termes doctrinaux. Le malaise s'accroît encore lorsque à l'intérieur de la Fraternité, le fait de ne pas reconnaître Jean-Paul II pour pape devient motif de sanction : admonestations à plusieurs prêtres, refus d'ordonner, etc. Au cours de l'été 1979, les événements se précipitent. C'est l'abbé du Chalard, un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X, qui obtient, pour quelques jeunes français en vacances en Italie, une audience de Jean-Paul II. Ce dernier est chaleureusement acclamé. Partout on chante les louanges du pontife<sup>23</sup>. Certains s'inquiètent de ce vent de folie. Mais Mgr Lefebvre vient le renforcer en lui donnant son approbation le 8 novembre 1979. Il fait connaître ses positions concernant la nouvelle messe et Jean-Paul II, les fait diffuser dans de nombreuses feuilles et revues. Un sophisme de quelques lignes lui permet de balayer d'un coup toutes les études approfondies sur l'invalidité de la nouvelle messe. Quant à la question du pape, l'essentiel de sa solution tient en cette phrase : "La question de la visibilité de l'Eglise est trop nécessaire à son existence pour que Dieu puisse l'omettre durant des décades"<sup>24</sup>. Non content de cela, Mgr Lefebvre accuse d'esprit schismatique tous ceux qui pensent autrement. Dans le bulletin interne, il ajoute à ses positions une menace de sanction : "La Fraternité sacerdotale Saint-Pie

X... ne peut pas tolérer dans son sein des membres qui refuseraient de prier pour le Pape et qui affirment que toutes les messes du Nouvel Ordo Missae sont invalides"<sup>25</sup>. Il s'ensuit évidemment une épuration au sein de la Fraternité. Tous ceux qui ne reconnaissent pas Jean-Paul II doivent se soumettre. Certains étouffent leur conscience et restent. Les autres sont renvoyés sans ménagement, avec un souverain dédain du Droit canonique. Les chefs de file traditionalistes emboîtent le pas à Mgr Lefebvre. Les abbés Coache et Ducaud-Bourget, Dom Gérard, prieur bénédictin de Bédoin, multiplient les insultes à l'endroit des catholiques fidèles. En 1980, l'ère du traditionalisme sectaire commence.

## L'avènement du lefebvrisme

La négociation avec l'église conciliaire offre en théorie trois débouchés : ou bien l'obtention d'un droit de tendance traditionaliste, ou bien le ralliement pur et simple, ou bien la voie schismatique. Mais la nouvelle église n'a aucun intérêt à reconnaître quelque droit que ce soit aux traditionalistes<sup>26</sup>, elle n'a nul besoin d'eux. Quantitativement ils ne sont rien<sup>27</sup>. Or c'est cela qui importe aux yeux des chefs conciliaires. En refusant de porter l'anathème Mgr Lefebvre s'enlève la seule arme qui puisse assurer sa victoire. En se limitant à la simple revendication d'un droit de tendance, appuyée par une force insignifiante en comparaison de la masse des fidèles de Vatican II, il donne dans le naturalisme sans même avoir des moyens crédibles et creuse sa propre tombe. Quant au ralliement pur et simple, les intérêts en jeu sont trop importants pour qu'on puisse l'envisager sans d'utopiques tractations<sup>28</sup>. Bien plus et surtout, les années ont provoqué une rupture psychologique entre traditionalistes et novateurs pratiquement impossible à résorber. La seule voie ouverte reste celle du schisme.

Depuis ses positions du 8 novembre 1979, Mgr Lefebvre se tient donc à une ligne bien précise : clamer haut et clair son attachement filial aux autorités en place, à Jean-Paul II tout particulièrement, leur reconnaissant pleine légitimité ; leur refuser obstinément l'obéissance en tout au nom du "droit à faire l'expérience de la tradition".

Que Mgr Lefebvre désobéisse en tous points, c'est une question de fait qui n'est pas difficile à prouver. Il continue d'ailleurs son œuvre tout comme il l'a commencée. Au mépris d'une suspense qui n'a jamais été levée, au mépris de la juridiction des évêques conciliaires dont il reconnaît la légitimité, il ordonne, confirme, installe ses prieurés. Au mépris du droit toujours en vigueur dans l'Eglise il octroie le pouvoir de confirmer à ses prêtres. En un mot, il désobéit.

Sans que la contradiction les gêne, Mgr Lefebvre et tous ceux qui se sont placés dans son sillage couvrent Jean-Paul II de louanges. Ils ne retiennent de lui que les rares petits mots sentant encore la Tradition. Quelquefois les choses ont un aspect comique. En février 1980, on chante à Ecône un Te Deum : Jean-Paul II autoriserait la messe de toujours et remercierait Mgr Lefebvre pour son action. Le lendemain, la lecture de la lettre *Dominicae Coenae* laisse pantois : Jean-Paul II approuve solennellement le nouvel Ordo et la théologie qui l'inspire. Le 15 juin 1980, Mgr Lefebvre vient confirmer à Paris. Il a déplacé la date de ces confirmations pour ne pas gêner le voyage de Jean-Paul II en France. De cette triste mascarade il dit : "Le pape en France, c'est un peu d'oxygène venu de Rome. Car le Pape, quoi qu'on en dise, c'est le Pape. Ce voyage fut donc pour les catholiques une joie, mais il y a une ombre au tableau : la situation de l'Eglise est désastreuse, tragique, douloureuse". Pour laver son pape de tout soupçon il ajoute : "La liturgie lui a été imposée. Il aurait pu refuser d'assister à ce qui s'est passé à Saint-Denis qui est une chose scandaleuse... Un jour le pape nous remerciera d'avoir maintenu la Tradition". Après l'attentat contre Jean-Paul II, Mgr Lefebvre, dans son homélie du 29 juin 1981, déclare : "Et nous sommes bien obligés de constater que la Passion de l'Eglise continue. Passion qui se manifeste même, je dirai, dans la santé du Chef de l'Eglise. C'est corporellement que le Pape souffre en quelque sorte la Passion de l'Eglise..."



En même temps que Mgr Lefebvre s'engage dans cette voie absurde, l' Union pour la fidélité est constituée pour ne pas prendre son parti de l'aveuglement du prélat. Elle cherche par tous les moyens à l'éclairer. Mais toutes les démarches entreprises auprès de lui se heurtent à un refus haineux. Une seule fois, Mgr Lefebvre reçoit deux envoyés de l'Union pour la fidélité. Mais à leurs arguments il n'oppose rien sinon la demande qu'on lui "fiche la paix"<sup>29</sup>

Plus grave, alors que la doctrine catholique qui lui est opposée montre que sa conduite est aberrante, Mgr Lefebvre s'engage dans des manipulations doctrinales qui sentent le soufre. Il ne se compromet pas en personne, le travail est fait par d'autres mais il y souscrit explicitement. Son effort porte sur deux points. Il lui faut légitimer sa désobéissance tant sur le plan canonique que sur le plan théologique. Aussi fait-il exposer d'une part une doctrine du Magistère restreignant l'infaillibilité de l'Eglise et du pontife romain aux seules définitions dogmatiques nouvelles et séparant l'enseignement de la transmission du Bon Dépôt<sup>30</sup>, d'autre part une théorie/ de l'obéissance conditionnelle et de l'autorité consentie, grossièrement masquée sous des expressions d'apparence canonique<sup>31</sup>.

Depuis que ses "théologiens" et ses "canonistes" ont parlé, Mgr Lefebvre prouve tous les jours un peu plus qu'il a délibérément opté pour une solution, fût-ce au prix du schisme. L'église conciliaire qu'il reconnaît comme étant l'Eglise catholique ne cède pas un pouce de terrain et laisse pourrir la situation. Quant à la Fraternité Saint-Pie X, elle continue de se développer. Mgr Lefebvre ordonne, les prieurés se multiplient, des séminaires, des écoles, des "universités" sont fondés. Le droit et la théologie ont été réinventés pour les besoins de la cause.

La petite église lefebvrisme est née.

## Doctrine

L'histoire de Mgr Lefebvre et de son œuvre depuis Vatican II est déjà riche d'enseignements concernant la doctrine de celui qui, bien souvent, n'est connu qu'à travers les prismes déformants de l'adulation, de la renommée, du mépris ou, tout simplement, de la mauvaise information. Evêque des traditionalistes, évêque de fer, évêque rebelle, nouvel Athanase : autant de qualificatifs que, dit-on, Mgr Lefebvre lui-même n'apprécie guère et qui ne rendent pas compte de la réalité.

Pourtant, ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire d'Ecône" a fait de Mgr Lefebvre un homme public. Toutes ses déclarations ont été répercutées par la presse ou diffusées dans de nombreux livres. Quant à ses faits et gestes, pour qui a vécu ces dernières années dans le milieu traditionaliste sans se désintéresser de la situation de l'Eglise, l'essentiel est connu. Tout cela constitue un matériau abondant dont on peut extraire la doctrine de Mgr Lefebvre.

La crise que traverse aujourd'hui l'Eglise a obligé les catholiques à se poser bon nombre de questions que l'on peut rassembler dans une trilogie : le concile, la messe, le pape. On était en droit d'attendre de Mgr Lefebvre, évêque, successeur des Apôtres, membre de l'Eglise enseignante, qu'il apporte des éclaircissements sur ces sujets. Son action lui rendait ce devoir plus pressant encore. Or, paradoxalement, l'argumentation qu'il a développée ces dernières années se signale souvent par son caractère dispersé, quelquefois même confus. En ce qui concerne principalement le concile et le pape, Mgr Lefebvre a presque tout dit, tout et le contraire de tout, des thèses les plus complaisantes à l'égard de l'apostasie conciliaire, jusqu'aux thèses les plus sévères.

Comme pratiquement tous ceux qui, les premiers, se sont opposés à Vatican II, Mgr Lefebvre a commencé par agir sans autre motif que celui de l'instinct de la foi<sup>32</sup>. La chose était normale. Mais il n'a pas fait suivre cette première bonne réaction d'un effort de clarification doctrinale. Il aime répéter à ses objecteurs qu'il n'a pas changé. Sur ce point là en tout cas, c'est vrai. Il n'a d'autre justification aujourd'hui que celle d'hier. Mais de légitime qu'elle était sur le moment, cette justification est devenue l'immuable alibi d'une praxis aberrante. Même les circonstances les plus pressantes - on pense en particulier aux événements de l'année 1976 - n'ont pas

décidé Mgr Lefebvre à prendre les choses au sérieux. Il a tenu quelquefois des propos fracassants mais s'est finalement toujours refusé à témoigner de la foi quand les circonstances l'exigeaient de lui.

## La justification d'une praxis

Depuis qu'il a créé son séminaire Mgr Lefebvre donne à sa démarche une justification désormais devenue leitmotiv : le concile Vatican II a plongé l'Eglise dans une crise sans précédent ; il importe avant tout de conserver la foi, de la maintenir par la messe, les sacrements, le catéchisme ; pour cela il faut former des prêtres en s'en tenant à ce que l'Eglise a toujours fait ; si l'on reste fidèle à la Tradition, on ne risque pas de se tromper. "Nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation des prêtres, l'institution de l'Eglise, par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile, en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle. Ce faisant... nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Eglise"<sup>33</sup>. "C'est pour cela que je fais un séminaire : pour qu'il y ait de bons prêtres et de saints prêtres et pour que l'Eglise continue. C'est pour cela que le bon Dieu m'a mis sur ce chemin"<sup>34</sup>. On le voit, Mgr Lefebvre laisse à d'autres le soin de dissiper les ténèbres et se place d'emblée dans une perspective uniquement défensive : "Mes collaborateurs et moi-même ne travaillons pas contre quelqu'un, contre des personnes, contre des institutions. Nous travaillons pour construire, pour continuer ce que l'Eglise a toujours fait et pas autre chose. Nous ne sommes liés à aucun mouvement, à aucun parti, à aucune organisation particulière. Nous sommes liés à l'Eglise catholique romaine et nous voulons continuer le sacerdoce de l'Eglise catholique et romaine. Pas autre chose... Nous voulons faire une œuvre d'Eglise"<sup>35</sup>.

Il faut bien reconnaître que l'argument de Mgr Lefebvre est séduisant. Dans les moments de trouble en effet, se rattacher à ce que l'Eglise a toujours enseigné et toujours fait est plus que jamais nécessaire et la garantie de ne pas s'égarer. Mais pour séduisant qu'il soit, limité à lui-même, cet argument est insuffisant. Il a en particulier pour conséquence immédiate d'introduire une question grave. La Tradition ne peut pas se concevoir, pour un catholique, en dehors du Magistère vivant, exercé par le collège des Evêques, exercé en primauté par le Pape. Mgr Lefebvre se réclame de la Tradition contre Vatican II, contre la quasi-totalité des évêques, contre le "pape". Cette attitude passe pour une révolte. Si elle est un droit, encore faut-il absolument en assurer les fondements théoriques.

D'autre part, se réclamer de la Tradition contre les novateurs s'accompagne du devoir de combattre ces derniers, devoir d'autant plus pressant pour un évêque, tout spécialement préposé à la défense de la foi. Que d'autres évêques n'aient pas fait, pour l'instant, ce qu'il convient n'excuse en rien l'apathie de Mgr Lefebvre. Se contenter de faire ce qu'on a toujours fait par le passé, se contenter de former les prêtres comme on les a formés au XXe siècle, avec les brillants résultats que l'on sait, tout cela est sans commune mesure avec la gravité de la situation. On frémit en pensant que les hommes du Concile de Trente auraient pu tenir le langage de Mgr Lefebvre.

Enfin, s'il est vrai que la formation des prêtres est chose indispensable, encore faut-il au préalable qu'ils aient le droit et la possibilité d'exercer leur ministère. Envisager qu'ils puissent le faire durablement à rencontre de la hiérarchie officielle, c'est choisir la voie du schisme, à moins qu'on ait démontré l'illégitimité de cette dernière et qu'on travaille à la restauration d'une véritable hiérarchie catholique. Envisager qu'ils puissent le faire dans le cadre du pluralisme conciliaire, c'est se bercer d'illusions. Illusion, parce que jamais l'Eglise conciliaire n'accordera à Mgr Lefebvre une reconnaissance de droit, sinon au prix de concessions exorbitantes. Illusion aussi de penser que l'ordre dans l'Eglise puisse être restauré par les fidèles et quelques prêtres - fussent des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X - en marge de la hiérarchie et à l'encontre d'imposteurs solidement établis dont on s'abstient de dénoncer l'imposture. Mgr Lefebvre caresse tour à tour ces deux illusions. La seconde surtout revient sans cesse dans son discours

: "Il est consolant de constater que dans le monde catholique, le sens de la foi des fidèles rejette ces nouveautés et s'attache à la Tradition. C'est de là que reviendra le vrai renouveau de l'Eglise. Et c'est parce que ces nouveautés ont été introduites par le clergé infesté de modernisme; que l'œuvre la plus urgente, la plus nécessaire dans l'Eglise est la formation d'un clergé profondément catholique. Nous nous adonnons à cette œuvre"<sup>36</sup>. "Les évêques décideraient des lieux, des heures réservés à cette Tradition. L'unité se retrouverait immédiatement au niveau de l'Evêque du lieu. Par contre que d'avantages pour l'Eglise : le renouveau des Séminaires, des monastères ; une grande ferveur dans les paroisses. Les Evêques seraient stupéfaits de retrouver en quelques années un élan de dévotion et de sanctification qu'ils croyaient disparu à tout jamais"<sup>37</sup>. Comment Mgr Lefebvre peut-il réellement croire que la messe de saint Pie V dite dans les églises conciliaires emporterait l'assentiment des fidèles ? Comment peut-il réellement croire que les fidèles abandonneraient spontanément une morale laxiste pour une morale exigeante ? Comment peut-il réellement croire que la vérité, mise sur le même pied que l'erreur, finirait par triompher ? D'ailleurs, le croit-il vraiment ?

Mgr Lefebvre, qui se veut catholique et qui, de surcroît, est évêque, sait que l'Eglise est apostolique et qu'il est inconcevable que le renouveau de l'Eglise puisse se faire sans les évêques, a fortiori contre eux. Pourtant, malgré toutes les remarques qui lui ont été faites, il ne cesse de se retrancher derrière sa résolution de "former des prêtres comme l'Eglise l'a toujours fait". Il dit souvent, à l'appui de son œuvre, que les saints n'ont pas fait autrement<sup>38</sup>. Indépendamment du caractère manifestement faux de l'argument, que l'on sache, l'imitation des saints ne consiste pas à reproduire trait pour trait leurs faits et gestes mais à imiter leurs vertus, dans les circonstances choisies pour nous par la Providence. Chacun sait qu'on a comparé Mgr Lefebvre à saint Athanase. Lui-même a cité le saint pour justifier de son comportement<sup>39</sup>. Mais si saint Athanase s'était contenté de former des prêtres, étant sauvés les promesses faites par Notre-Seigneur à son Eglise, le monde serait arien.

L'immuable justification de Mgr Lefebvre est donc dérisoire en regard de l'importance des actes qu'il pose et de la gravité de la situation. Elle est dérisoire mais commode pour se dérober à un devoir pressant. Elle est aussi séduisante. Beaucoup s'en sont d'ailleurs laissé abuser, comme ils ont été abusés par les propos divers et contradictoires de Mgr Lefebvre, si divers que chacun a pu y trouver son compte.

## **Des propos de circonstances**

Mgr Lefebvre s'est donc choisi, une fois pour toutes, une ligne de conduite, aussi dépassée et aberrante soit-elle. Pourtant, un examen rapide de ses déclarations depuis Vatican II pourrait laisser penser qu'au contraire Mgr Lefebvre a changé, et ce en de multiples occasions. On y relève en effet des éléments très contradictoires.

Un jour, Mgr Lefebvre fustige le concile Vatican II : "Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néomoderniste et néo-protestante qui s'est clairement manifestée dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues"<sup>40</sup>. Il ajoute que "c'est une erreur de dire que les réformes n'ont pas leur principe dans le Concile"<sup>41</sup>, que "les réformes et orientations officielles postconciliaires manifestent avec plus d'évidence que n'importe quel écrit l'interprétation officielle et voulue du Concile"<sup>42</sup> et qu'"il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit"<sup>43</sup>. Un autre jour Mgr Lefebvre se déclare prêt à "signer une déclaration acceptant le Concile Vatican II interprété selon la Tradition"<sup>44</sup>. Un jour il fulmine contre "la messe de Luther" qui "suppose une autre conception de la religion catholique, une autre religion"<sup>45</sup>. Il précise même les motifs de son opposition d'une manière catégorique : "Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'un différend entre Mgr Lefebvre et le pape Paul VI. Il s'agit de l'incompatibilité radicale entre l'Eglise Catholique et l'Eglise conciliaire, la messe de Paul VI représentant le symbole et le programme de l'église conciliaire"<sup>46</sup>. Il souligne les graves dangers que la nouvelle messe fait courir : "La messe Catholico-protestante, source désormais

empoisonnée qui produit des ravages incalculables... La Messe œcuménique mène logiquement à l'apostasie..."<sup>47</sup>. Mais un autre jour Mgr Lefebvre ne rougit pas d'envisager la cohabitation des deux rites. Il distingue les "bonnes" nouvelles messes des mauvaises. Et il n'exclut pas qu'on assiste à la nouvelle messe pour satisfaire le précepte dominical : "Je pense qu'il ne faut pas abandonner tout acte religieux public et par conséquent si la messe qui est célébrée l'est d'une manière non sacrilège et respectueuse, je pense qu'il est bon d'assister à cette messe le dimanche pour remplir le précepte dominical"<sup>48</sup>. Un jour Mgr Lefebvre traite l'église conciliaire, sa hiérarchie et principalement son "pape" de schismatiques : "Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement, acceptent et adhèrent à cette nouvelle église conciliaire... entrent dans le schisme »<sup>49</sup>. Un autre jour, il s'abaisse à quémander auprès de ces "schismatiques" une reconnaissance qu'il attend toujours : "Très Saint Père, pour l'honneur de Jésus-Christ, pour le bien de l'Eglise, pour le salut des âmes, nous vous conjurons de dire un seul mot, une seule parole... : "Laissez faire"<sup>50</sup>. Nous devons arrêter là le recensement de toutes les incohérences de Mgr Lefebvre, pour tenter de les expliquer.

Une première idée vient à l'esprit. Les événements auraient poussé Mgr Lefebvre à éclaircir ses positions. Quoi de plus naturel alors que ses propos changent. Ce serait le contraire qui serait inquiétant. Mais cette explication ne tient pas. Nous avons montré que l'œuvre de Mgr Lefebvre repose sur une justification qui n'a pas changé. Le principal intéressé revendique le fait : "Je pense pouvoir dire que je n'ai pas varié d'opinion sur ces sujets"<sup>51</sup>. D'autre part, un minimum d'analyse de ses propos montre que dans une même circonstance, il est capable de dire une chose et son contraire. Ainsi par exemple, on a beaucoup parlé de l'"été chaud" de 1976. Et le fait est que sous la pression des événements le ton a quelque peu monté. Le 29 juillet, sous le coup de la suspense a divinisi, Mgr Lefebvre déclare : "Cette église conciliaire est une église schismatique parce qu'elle rompt avec l'Eglise catholique de toujours..."

"Cette église conciliaire est schismatique, car ce qu'elle a pris pour base de sa mise à jour, des principes opposés à ceux de l'Eglise catholique. "L'église qui affirme de pareilles erreurs est à la fois schismatique et hérétique. Cette église conciliaire n'est donc pas catholique". Or, moins d'une semaine plus tard, parlant du concile il dit : "Je ne le rejette pas en bloc. J'accepte le concile dans la mesure où il est conforme à la Tradition"<sup>52</sup>. Mieux encore, dans une même déclaration au journal Le Figaro, il réalise un exploit. Après avoir réitéré ses propos très durs du 29 juillet et posé la question de la légitimité de Paul VI, il conclut : "Nous sommes donc bien décidés à continuer notre œuvre de restauration du sacerdoce catholique quoi qu'il arrive, persuadés que nous ne pouvons rendre de meilleur service à l'Eglise, au pape, aux évêques et aux fidèles. Qu'on nous laisse faire l'expérience de la tradition"<sup>53</sup>.

Certains ont voulu voir dans ces incohérences un procédé tactique. Si c'était vraiment le cas, le procédé serait déjà scandaleux. En réalité, tout ceci prouve que Mgr Lefebvre n'a aucune doctrine. Fidèle à la ligne qu'il a choisie, c'est-à-dire poursuivre impunément son œuvre, il réagit aux événements susceptibles de menacer cette œuvre, pour la protéger et se justifier. Serait-ce là une induction trop rapide ? Hélas non. Il suffira pour s'en convaincre de se remémorer brièvement l'histoire de la Fraternité Saint-Pie X. A l'origine, Mgr Lefebvre déclare vouloir faire ce qu'a toujours fait l'Eglise. Mais comme il n'est pas vraiment traditionnel " dans l'Eglise d'agir contre un concile œcuménique, il a recours à la notion de concile "pastoral", pensant faire ainsi l'économie de l'infaillibilité du Pontife Romain et de l'Eglise : "Nous ne pouvons plus rien changer au Concile de Trente, tandis que le Concile Vatican II a été un concile pastoral qui a évité justement de s'engager dans des définitions dogmatiques et c'est pourquoi il a pu être ce qu'il a été"<sup>54</sup>. Arrivent les événements des années 1975 et 1976. Les tracasseries venues de Rome agacent Mgr Lefebvre. Son œuvre est menacée. Alors il tient les propos très durs que l'on sait.

Mgr Lefebvre a-t-il approfondi les graves questions doctrinales qu'il ne peut pas ne pas se poser ? A-t-il enfin compris qu'il fallait rompre avec la secte conciliaire ? Va-t-il enfin faire son devoir d'évêque ? En réalité, rien de tout cela. Mgr Lefebvre n'a pas changé. Ses propos sont des propos de circonstances<sup>55</sup>. La preuve en est qu'une fois les négociations entamées avec

Paul VI, il reviendra à des discours plus lénifiants. Son œuvre peut se perpétuer dans la quiétude. Plus tard certains prêtres et séminaristes, pas plus dupes de Jean-Paul II que de Paul VI s'inquiètent de la question du pape et des justifications de l'action de Mgr Lefebvre. Une nouvelle fois son œuvre est en danger. Il fait alors publier sa pensée "définitive" sur les sujets brûlants et renvoie les gêneurs. Et quand l'Union pour la fidélité s'attache à montrer l'incohérence qu'il y a à reconnaître Jean-Paul II pour pape et dans le même temps à lui désobéir en tout<sup>56</sup>, il lance dans l'arène des "théologiens" qui s'empressent de mettre au point une hérésie sur le Magistère ordinaire du Pape et de l'Eglise, en fait réitération des vieilles hérésies protestante et gallicane.

Ainsi, Mgr Lefebvre n'a pas accueilli les événements, voulus ou permis par la Providence depuis la fondation de sa Fraternité, comme des occasions de chercher la vérité, de se ressaisir et de faire son devoir d'évêque, mais tout juste comme des agressions contre son œuvre. La diversité de ces agressions explique ses propos, propos contradictoires mais ayant pour point commun d'avoir été tenus dans le seul but de protéger la chimère qu'envers et contre tout il a décidé de poursuivre.

Ce faisant, Mgr Lefebvre a trompé beaucoup de gens, et principalement les catholiques auxquels il a fallu quelque temps pour comprendre. Mgr Lefebvre visait plus le bien de son œuvre que le bien de l'Eglise. Mais en trompant les fidèles, dont il s'est d'ailleurs abondamment servi et sans lesquels la Fraternité Saint Pie-X ne serait rien aujourd'hui, il s'est trompé lui-même, se refusant en maintes occasions à confesser la foi.

## **Le refus de confesser la Foi**

Mgr Lefebvre sait, pour l'avoir dit lui-même, que l'Eglise vit actuellement une crise exceptionnelle, sans doute la plus grave de son histoire. Il sait aussi que le problème majeur est celui de la légitimité des chefs de l'église conciliaire. Il lui revenait tout spécialement de donner une solution à ce problème, non seulement pour se déterminer à agir dans tel ou tel sens et répondre à l'attente des catholiques, mais aussi pour témoigner à la face du monde que l'église conciliaire n'est pas l'Eglise du Christ, que ses chefs sont des imposteurs. Il est arrivé que Mgr Lefebvre envisage cette question. Ainsi, dans une lettre envoyée le 6 octobre 1978 à quarante cardinaux, dont Karol Wojtyła, il disait : "Un Pape digne de ce nom et vrai successeur de Pierre ne peut pas déclarer qu'il se donnera à l'application du Concile et de ses Réformes. Il se met, par le fait même, en rupture avec tous ses prédécesseurs et avec le Concile de Trente en particulier". C'était, on ne peut mieux, poser le problème et donner le principe de sa solution. Mais la suite se fait toujours attendre, et du reste l'événement était assez exceptionnel.

### **Une détestable habitude**

D'une manière générale, et avant qu'il ne développe lui-même ou fasse développer par d'autres quelque thèse erronée mais commode, Mgr Lefebvre a toujours pris soin de poser ces problèmes pour immédiatement s'y soustraire, en les repoussant dans un avenir lointain ou en les confiant à d'autres. En 1973, il disait déjà : "Ah ! mais comment voulez-vous ? Nous devons obéir à nos évêques, nous devons obéir au pape, nous devons obéir à Rome. Je ne sais pas ; je dirais que je ne veux pas considérer ces choses-là, que je veux sauver mon âme, que je veux arriver à la vie éternelle, et la foi me procure la vie éternelle. Donc, je préfère mourir plutôt que d'abandonner ma foi. Et tout ce qu'on me dira de contraire à la foi, je le refuserai catégoriquement"<sup>57</sup>. Il se dérobe de la même façon en 1976 : "Un problème grave se pose à la conscience et à la foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI. Comment un pape vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance de l'Esprit Saint, peut-il présider à la destruction de l'Eglise, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? "A cette question il faudra bien répondre un jour, mais laissant ce problème aux théologiens et aux historiens, la réalité nous contraint à répondre pratiquement selon le conseil de saint Vincent de Lérins"<sup>58</sup>. Ce refus de l'épreuve, scandaleux de la part de tout chrétien, plus particulièrement scandaleux encore de la

part d'un évêque, transparaît à nouveau dans la déclaration que Mgr Lefebvre fait largement diffuser en novembre 1979 : "Bienheureux ceux qui ont vécu et sont morts sans avoir à se poser une semblable question !" <sup>59</sup>.

Un autre exemple montre bien que Mgr Lefebvre refuse témoignage de la foi pour mieux assurer la réussite terrestre de son œuvre. On sait qu'il s'est fait une spécialité de pourfendre - à juste titre - la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse. Et pourtant, et pourtant... Dans une conférence faite à Angers le 23 novembre 1980, Mgr Lefebvre ne déclarait-il pas : "Il faut espérer que les choses s'arrangeront avec le Pape Jean-Paul II, je n'ai pas du tout le désespoir que les choses ne s'arrangent avec lui..."

"Nous demandons simplement, peut-être, de ne pas trop discuter les problèmes théoriques, de laisser les questions qui nous divisent, comme celle de la liberté religieuse. On n'est pas obligé de résoudre tous ces problèmes maintenant, le temps apportera sa clarté, sa solution...". Il faut bien se rendre à l'évidence : Mgr Lefebvre, qui a tant de fois proclamé qu'admettre la liberté religieuse professée par Vatican II revenait à nier les droits du Christ sur le monde, ne se propose rien d'autre que de mettre la Royauté de Notre-Seigneur sous le boisseau, si cela peut lui permettre de rentrer dans les bonnes grâces de l'église conciliaire. Mais se rend-il compte que pour faire aboutir ses vaines tractations il subordonne ainsi la foi catholique à la réussite de son œuvre ?

### **Le moment de la vérité**

Pour terminer sur cette question, nous devons aussi rendre compte de la confrontation entre la Congrégation pour la doctrine de la foi et Mgr Lefebvre. En effet, ce dernier a voulu que tous les éléments de cette confrontation soient rendus publics et réunis dans un numéro spécial de la revue *Itinéraires* <sup>60</sup>. En introduction, Mgr Lefebvre citait sa réponse à l'ex Saint-Office qui l'accusait de diviser l'Eglise : "Quand je pense que nous sommes dans l'immeuble du Saint-Office qui est le témoin exceptionnel de la Tradition et de la défense de la foi catholique, je ne puis m'empêcher de penser que je suis chez moi et que c'est moi que vous appelez "le traditionaliste" qui devrais vous juger. La Tradition représente un passé inébranlable comme cette maison, le libéralisme n'a pas de fondement et passera. Un jour la Vérité reprendra ses droits". Du propre aveu de Mgr Lefebvre, il y avait là une belle occasion de juger et de condamner l'église conciliaire, et de faire triompher la Vérité.

Le temps fort de la confrontation est le colloque des 11 et 12 janvier 1979. Mais nous devons cependant décrire très rapidement ce qui avait précédé. La première lettre du Cardinal Seper à Mgr Lefebvre date du 28 janvier 1978. A cette lettre est jointe une annexe-questionnaire à laquelle Mgr Lefebvre répond le 26 février. Sa réponse étant jugée incomplète, il reçoit le 16 mars une nouvelle demande de justification qu'il faut citer ici presque totalement :

"1. A propos de l'Ordo Missae :

a) un fidèle ne peut mettre en doute la conformité avec la doctrine de la foi d'un rite sacramentel promulgué par le Pasteur Suprême ;

b)... c)...

"2. Vos déclarations générales (sur l'autorité du Concile Vatican II et du Pape Paul VI) s'unissent à une praxis qui amène à se poser la question : ne se trouve-t-on pas devant un mouvement schismatique ? En effet, vous ordonnez des prêtres contre la volonté formelle du Pape et sans les "litterae dimissoriae" requises par le Droit canonique - et vous avez continué après votre suspense a divinis - vous envoyez ces prêtres dans des prieurés où ils exercent leur ministère sans l'autorisation de l'Ordinaire du lieu ; vous faites des discours propres à répandre vos idées dans des diocèses dont l'évêque vous refuse son consentement ; avec des prêtres que vous avez ordonnés, vous commencez, que vous le vouliez ou non, à former un groupement propre à devenir une communauté ecclésiale dissidente.

"3. Vous estimez que les prêtres ordonnés par vous ont la juridiction prévue par le Droit canonique pour le cas de nécessité. N'est-ce pas raisonner comme si la Hiérarchie légitime avait cessé d'exister ?

"4. Le Pape a la "potestas suprema iurisdictionis" "non solum in rébus quae ad fidem et mores sed etiam in iis quae ad disciplinam et regimen Ecclesiae per totum orbem diffusae pertinent" (Conc. Vat. I, Const. Pastor Aeternus, DS 3064)<sup>61</sup>, ainsi l'obéissance qui lui est due n'est-elle pas limitée aux matières doctrinales.

"5. Par vos déclarations sur la soumission au Concile et aux réformes post-conciliaires de Paul VI - déclarations auxquelles s'accordent tout un comportement et en particulier des ordinations sacerdotales illicites - vous êtes tombé dans une désobéissance grave dont la logique propre conduit au schisme".

Quoi qu'on pense de la qualité et des intentions des mercenaires de la nouvelle église, il faut bien reconnaître qu'ils posent les questions essentielles. Peut-on mettre en doute un rite sacramentel promulgué par le Pape ? Si ce rite est objectivement douteux, celui qui l'a promulgué peut-il être le Pape ? Agir comme agit Mgr Lefebvre tout en reconnaissant les chefs conciliaires comme chefs légitimes, n'est-ce pas prendre la voie du schisme ? Ou bien cette action ne suppose-t-elle pas que la hiérarchie légitime ait cessé d'exister ? Un catholique peut-il limiter son obéissance au Pape aux matières seulement doctrinales ? On peut vraiment dire que la tâche de Mgr Lefebvre est grandement facilitée.

Pourtant, pour ahurissant que cela puisse paraître, ce dernier néglige de répondre. Loin de reprendre point par point le questionnaire, il se contente d'envoyer des "considérations générales sur la situation de l'Eglise depuis le Concile Vatican II..." et quelques "considérations particulières". Les "considérations générales" ne répondent pas aux questions mais ne sont que la répétition de son immuable discours. Quant aux "considérations particulières", elles ne répondent pas mieux et justifient la désobéissance au pape par l'encyclique de Léon XIII *Libertas praestantissimum*, au prix d'une confusion de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique avec n'importe quelle société naturelle et d'une omission de taille, à savoir celle de l'infaillibilité.

C'est donc sur ces bases que s'ouvre le colloque des 11 et 12 janvier 1979. Ne pouvant pas reproduire ici l'intégralité des débats, nous nous contenterons des deux premières questions des modernistes et des réponses que leur a apportées Mgr Lefebvre. Ce sont les plus révélatrices.

1ère QUESTION :

"Doit-on conclure de ces affirmations que, selon vous, le Pape, en promulguant et imposant le nouvel Ordo Missae, et l'ensemble des évêques qui l'ont reçu, ont instauré et rassemblé autour d'eux visiblement une nouvelle Eglise "conciliaire" radicalement incompatible avec l'Eglise catholique ?"

REPONSE DE MGR LEFEBVRE :

"J'observe tout d'abord que l'expression de 1<sup>ère</sup> "Eglise conciliaire" n'est pas de moi, mais de S.E. Mgr Benelli, qui, dans une lettre officielle, demandait que nos prêtres et nos séminaristes se soumettent à V "Eglise conciliaire".

"Je considère, qu'un esprit de tendance moderniste et protestante se manifeste dans la conception de la nouvelle Messe et d'ailleurs de toute la Réforme Liturgique. Les protestants eux-mêmes l'affirment et Mgr Bunigni lui-même le reconnaît implicitement lorsqu'il affirme que cette Réforme Liturgique a été conçue dans un esprit œcuménique. (Je puis préparer une étude pour montrer comment cet esprit protestant se trouve dans l'Ordo Missae)".

2ème QUESTION :

"Soutenez-vous qu'un fidèle catholique peut penser et affirmer qu'un rite sacramentel, en particulier celui de la Messe, approuvé et promulgué par le Souverain Pontife, puisse être non conforme à la foi catholique ou "favens haeresim" ?".

## REPONSE DE MGR LEFEBVRE :

"Ce rite en lui-même ne professe pas la foi catholique d'une manière aussi claire que l'ancien "Ordo Missae", et par suite il peut favoriser l'hérésie. Mais je ne sais pas à qui l'attribuer, ni si le Pape en est responsable.

"Ce qui est stupéfiant c'est qu'un "Ordo Missae" de saveur protestante, et donc "favens haeresim", ait pu être diffusé par la Curie romaine".

On aura remarqué combien la mièvrerie des réponses de Mgr Lefebvre contraste avec la gravité des questions posées. L'occasion est unique. Alors que les mercenaires de la nouvelle église se tiennent généralement à des propos inconsistants, ils posent ce jour-là des questions d'une extrême précision. S'agit-il de leur part d'une erreur ? Ou bien, forts des réponses écrites que leur a déjà adressées le prélat, savent-ils que celui-ci se dérobera et pensent-ils ainsi retourner la situation à leur avantage ? Quoi qu'il en soit, la Providence a voulu que ces questions soient posées. Et force est de constater que Mgr Lefebvre se refuse à répondre. On le somme de dire si oui ou non une nouvelle église est née avec Vatican II, si cette église est incompatible avec l'Eglise catholique. Ce sont les loups déguisés en pasteurs qui l'interrogent. La réponse est facile. Il a dit lui-même qu'il devrait les juger. Et c'est par une pirouette, quelques vagues considérations sur l'esprit de la réforme, qu'il se dérobe. Une deuxième fois, la nouvelle église pose une question par laquelle elle prononce sa propre condamnation. Un catholique raisonnable peut-il soutenir que le Souverain Pontife de la sainte Eglise puisse promulguer ce que lui, Mgr Lefebvre, a tant de fois appelé la "messe de Luther" ? Et pour la deuxième fois il se dérobe. Car le respect oblige à penser que cette ignorance sur la responsabilité du "pape" dans le nouvel ordo missae est une ignorance feinte, une lamentable fuite. Cette question ne peut pas le surprendre puisqu'elle lui est soumise pour la troisième fois en moins d'un an : un an pour préparer la seule réponse qui s'impose.

## L'aveuglement

Depuis ce refus de confesser la foi, les choses se sont considérablement aggravées. Comme fruit de cette terrible démission est venue la déclaration du 8 novembre 1979, acte de naissance de ce qu'il faut bien appeler le *lefebvrisme*. D'un côté, Mgr Lefebvre ignore aveuglément les objections que lui fait la doctrine catholique<sup>62</sup>, de l'autre il bénit tout ce qui va dans le sens de son obstination.

Aveugle, il guide d'autres aveugles. Son entourage doctrinal est celui d'inconditionnels, peu exigeants sur les principes, habiles à les accommoder, , qui pèsent et jugent tout en fonction de sa praxis. Les tendances sont diverses, le flou doctrinal en vigueur, mais qu'importe, pourvu que les pratiques de l'évêque Lefebvre ne soient pas remises en cause. Le lefebvrisme s'est enrichi, au fil des années, de contributions doctrinales apparemment sans grande unité mais qui toutes tentent de laver l'évêque de tout soupçon.

Nous disons bien : laver l'évêque de tout soupçon. Car il ne s'agit pas pour les « penseurs » lefebvristes d'exprimer les points de l'enseignement catholique susceptibles d'étayer une conduite. Il s'agit d'abord de protéger leur maître contre les attaques de la vraie doctrine et d'inventer quelques réponses d'apparence traditionnelle. Ainsi on a vu surgir les sophismes protestants de l'abbé Williamson en mai 1980, puis les proclamations gallicanes du chanoine Berthod en janvier 1981 (*Una Voce Helvetica*, n° de janv. 1981), puis les divagations rousseauistes sur le Droit Canonique de Maître Roger Lefebvre en avril, puis le communiqué de la "sainte résistance" en mai, puis enfin, et en attendant mieux, les falsifications de Georges Salet, alias Michel Martin, en février 1982. On admirera que Mgr Lefebvre ne mette jamais directement la main à l'élaboration de ce pot-pourri des hérésies les plus classiques. Même le communiqué, qu'il a signé, apparaît trop clairement comme une œuvre de l'abbé Coache. Serait-il conscient du caractère éminemment factice de ces productions ? Craindrait-il de compromettre son nom dans des constructions de l'esprit qui sentent par trop la mauvaise foi ? Il reste que d'une manière ou d'une autre il les encourage et les approuve.



## ANNEXE

### Deux tentatives déshonorantes

Pour justifier leur impossible position, les partisans de Mgr Lefebvre adoptent tous la même attitude : ils s'efforcent à tout prix de réduire les évidences à de simples hypothèses et la doctrine la plus certaine à des opinions particulières, ce qui leur permet ensuite de dénoncer notre insupportable prétention de détenir la vérité. Dans cette voie, chacun s'efforce à la mesure de ses moyens et de son imagination. Quelques-uns brillent par une sophistique avancée. Ce que l'on sait moins, c'est que Mgr Lefebvre lui-même donne l'exemple. Voyons tout de suite comment il professe la logique.

- La logique de Mgr Lefebvre

Un de nos amis, M. l'abbé Delmasure, a envoyé notre livre sur Le devoir des catholiques à Mgr Lefebvre. Celui-ci lui répond peu de temps après par les lignes suivantes :

"Pourquoi vous entêtez-vous à suivre ceux qui se perdent dans une logique qui est fautive par défaut d'étudier les prémisses.

"La simplification s'oppose généralement à la réalité. Il est facile de dire : l'Eglise officielle est l'Eglise conciliaire, l'Eglise conciliaire est hérétique, donc le Pape qui préside cette Eglise est hérétique et n'est pas Pape.

"Entre dire que l'Eglise conciliaire n'est pas catholique et dire qu'elle est hérétique, il y a une nuance. Beaucoup d'évêques, de fidèles et de prêtres ne sont plus catholiques, ils sont libéraux, plus ou moins modernistes, ils ne sont pas pour autant hérétiques au sens canonique du terme. Aucun Pape ne l'a affirmé, même saint Pie X... "Je suis pleinement d'accord sur toutes les accusations faites au Pape et au Vatican, mais pas sur la conclusion qui en est tirée. Elle dépasse les prémisses"<sup>63</sup>.

Avant de commenter ces étonnants propos, rappelons la position que nous soutenons dans notre livre, position conforme jusqu'à plus ample informé à la doctrine catholique et à la matérialité des faits :

1<sup>ère</sup> majeure - Le magistère universel du Pontife romain, seul ou avec les évêques unis à lui en concile, est infaillible.

1<sup>ère</sup> mineure - Or, Paul VI, seul et en concile, a exercé toutes les apparences d'un tel magistère ; Jean-Paul II, qui en poursuit l'œuvre, également.

1<sup>ère</sup> conclusion et 2<sup>ème</sup> majeure - Selon toutes les apparences, leur enseignement est donc infaillible.

2<sup>ème</sup> mineure - Or, une contradiction existe entre le contenu de ce qu'ils enseignent ou prescrivent pour l'Eglise universelle, et la doctrine définie antérieurement d'une manière irréformable. Conclusion générale - Etant donné que la 1<sup>ère</sup> majeure est de foi, la conclusion s'impose : l'enseignement de Vatican II promulgué et appliqué par Paul VI et confirmé par Jean-Paul II n'est pas l'enseignement de l'Eglise, et ni Paul VI ni Jean-Paul II ne peuvent être reconnus comme papes.

Ce que Mgr Lefebvre présente comme notre syllogisme n'a absolument rien à voir avec ce que l'on vient de lire : Majeure - L'Eglise officielle est l'Eglise conciliaire. Mineure - L'Eglise conciliaire est hérétique. Conclusion - Donc le Pape qui préside cette Eglise est hérétique et n'est pas pape.

La contrefaçon est tellement criante qu'il n'y a rien à en dire. Mais soyons bons princes. Après tout, malgré une formulation très imprécise, le raisonnement que nous prête Mgr Lefebvre n'est pas si faux. C'est sans doute ce qui excite son ire logique. La majeure serait-elle fautive ? Serait-il faux d'identifier "l'église officielle" et "l'église conciliaire" ? Il semble pourtant bien que l'organisme qui fait officiellement figure d'Eglise catholique - mais qui n'en est que l'hypocrite doublure - est bel et bien ce que ses leaders appellent avec jouissance "l'église conciliaire". Mgr Lefebvre le leur a même souvent reproché. Réciproquement, cette "église conciliaire" possède aux yeux du monde toutes les apparences officielles.

La mineure serait-elle fausse ? C'est ce que veut nous montrer l'évêque : "Entre dire que l'Eglise conciliaire n'est pas catholique et dire qu'elle est hérétique, il y a une nuance". Ce qui est vrai. Elle n'est pas nécessairement hérétique seulement. Elle est peut-être schismatique, ou apostate, ou plus vraisemblablement les trois à la fois. Mais ce n'est pas ce que veut dire Mgr Lefebvre : "Beaucoup d'évêques, de fidèles et de prêtres ne sont plus catholiques, ils sont libéraux, plus ou moins modernistes, ils ne sont pas pour autant hérétiques au sens canonique du terme". Et d'ajouter cette remarque profonde - il s'agit, on vient de le lire, des modernistes d'aujourd'hui - : "Aucun Pape ne l'a affirmé, même saint Pie X".

C'est certain, aucun pape n'a déclaré hérétiques au sens canonique du terme les hommes de la nouvelle église. Et même si le don de prophétie leur avait été donné, ils ne l'auraient pas dit en ces termes. En effet, le moderniste, comme le luthérien, comme le nestorien, n'est hérétique au sens canonique du terme que du moment où il adhère avec pertinacité aux erreurs qu'il professe. De sorte qu'aujourd'hui, tous ceux qui sont du côté de la nouvelle église ne sont pas nécessairement des hérétiques au sens canonique, c'est-à-dire ne sont pas en dehors de l'Eglise.

Mais si aucun pape n'a prétendu de telles choses, aucun pape non plus n'a dit qu'en n'étant plus catholique on pouvait cependant demeurer dans l'Eglise. Alors, qu'a voulu dire Mgr Lefebvre ? Peut-être son expression a-t-elle dépassé sa pensée, peut-être a-t-il écrit "plus catholiques" en pensant "plus pleinement catholiques". Soyons bons princes une nouvelle fois et accordons-le lui. Mais alors, il est d'autant plus surprenant de le voir tirer une conclusion qui, elle, dépasse assurément ses prémisses. Pour lui, comme pour nous d'ailleurs "beaucoup d'évêques, de fidèles et de prêtres ne sont plus (pleinement) catholiques, ils sont libéraux, plus ou moins modernistes, ils ne sont pas pour autant hérétiques au sens canonique du terme". Mais alors, et les autres ? Ceux qui sont pertinaces dans l'erreur ? Ceux qui ont publiquement apostasié ? Ceux-là assurément sont hérétiques au sens canonique du terme. Les papes - même saint Pie X - et le Droit Canon ont prévu leur cas : "Si quelqu'un, après avoir reçu le baptême, tout en conservant le nom de chrétien, nie avec pertinacité ou révoque en doute quelque-une de ces vérités qu'il faut croire de foi divine et catholique, il est hérétique"<sup>64</sup>.

Mgr Lefebvre n'ignore évidemment pas cela. Pourquoi alors faut-il qu'il déforme comme à plaisir notre position, et avec elle, la doctrine catholique que nous venons ici encore de rapporter ? Que l'on songe un moment au fait suivant : notre livre n'a fait l'objet d'aucun commentaire public de la part des chefs de file du milieu traditionaliste. Tous ont pris un malin plaisir à le tenir pour inexistant. Mgr Lefebvre a fait de même, publiquement du moins. La lettre que nous venons de citer fait exception, mais elle est privée, et elle ne mentionne même pas explicitement le titre de l'ouvrage ! Et pour toute réfutation, elle n'apporte que quelques sophismes avancés sur un mode purement affirmatif. Une telle attitude est une honteuse dérobaie, mais aussi un aveu sans gloire : l'évêque connaît pertinemment le fond de la question, la seule qui se puisse poser aujourd'hui aux consciences demeurées catholiques. Mais il s'entête à ne pas vouloir l'aborder avec honnêteté, et pour se débarrasser de ce qui l'importune, il est le premier à user d'une logique du mensonge. Mgr Lefebvre voudrait nous discréditer, mais c'est lui qui se déshonore. Il n'est malheureusement pas le seul.

## **Un magistral supporter**

Parmi ceux qui soutiennent les incohérences de Mgr Lefebvre, on retiendra le nom de G. Salet, qui publie, sous le pseudonyme de Michel Martin, des lettres multicoopiées intitulées De Rome et d'ailleurs. A peine paru, le n° 26 de ce feuillet a soulevé l'enthousiasme des lefebvristes et de quelques autres, qui s'empressèrent de saluer cette magistrale réfutation de notre livre. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer ce que valait cette épaisse production<sup>65</sup>. Aussi n'y reviendrons-nous pas, sinon pour souligner un point, qui est aussi la suprême astuce de l'ingénieur en théologie G. Salet<sup>66</sup>.

Pour ce dernier, lorsque nous constatons que renseignement de Paul VI, et du concile avec lui, a revêtu les apparences juridiques du magistère universel de l'Eglise, nous commettons une erreur profonde. Pour quel motif ? Tout simplement parce qu'en dépit des apparences criantes,

Paul VI et son concile n'ont rien enseigné du tout. Voilà la révolution copernicienne de Vatican II ! Au bas de tous les documents promulgués en séance solennelle par J.B. Montini, une formule non moins solennelle énonce la volonté de Paul VI d'enseigner l'Eglise universelle, mais il ne faut pas en tenir compte et s'efforcer de trouver obscur ce qui est clair : "... Tout l'ensemble et chacun des points qui ont été édictés dans cette constitution dogmatique ont plu aux Pères. Et Nous, en vertu du pouvoir apostolique que Nous tenons du Christ, en union avec les vénérables Pères, Nous l'approuvons, arrêtons et décrétons dans le Saint-Esprit, et Nous ordonnons que ce qui a été ainsi établi en Concile soit promulgué pour la gloire de Dieu. Rome, à Saint-Pierre, le 21 novembre 1964, Moi, Paul, évêque de l'Eglise catholique"<sup>67</sup>. Mais un tel énoncé n'arrête pas notre amateur de paradoxes : "Paul VI et le concile lui-même ont manifesté de diverses manières leur volonté de ne pas obliger les fidèles à accepter les enseignements conciliaires". Belle assurance, que G. Salet prétend étayer en recourant à un sophisme (un de plus) dont voici la substance : "Pour qu'il y ait infailibilité, il faut qu'il y ait une manifestation suffisante (explicite ou implicite, mais suffisante) de la volonté du Magistère d'imposer un assentiment ferme à toute l'Eglise". Jusque là, aucune difficulté, G. Salet enfonce les portes ouvertes. "Cette volonté s'est manifestée très explicitement dans tous les conciles œcuméniques jusqu'à Vatican II par la brève mais énergique formule "Anathema sit"". Fort bien, mais où veut-il en venir ? Au bas de la page où il écrit cela, G. Salet déclare qu'"une simple encyclique comme Quanta Cura" est infailible (parce qu'elle a porté des condamnations). Les autres encycliques seraient-elles dépourvues d'infailibilité parce qu'elles ne contiennent aucune condamnation ? La promulgation du Missel Romain par saint Pie V est-elle faillible parce qu'elle ne condamne rien du tout ?

Etrange conception à vrai dire, qui prétend ôter au Pontife romain le droit d'enseigner positivement la vérité, ou du moins la garantie que cet enseignement soit effectivement celui du Christ lui-même. Mais ses assertions, G. Salet les établit par des preuves définitives, assurément. Que va-t-il chercher pour prétendre que non seulement Vatican II n'a pas voulu enseigner l'Eglise universelle, mais mieux encore, que ce même concile, en dépit des promulgations solennelles, a eu la volonté expresse de ne pas enseigner ? C'est très simple : quatre déclarations d'ordre général n'ayant rien à voir avec le sujet. Jean XXIII avait dit, lors de l'ouverture du concile, vouloir "utiliser le remède de la miséricorde plutôt que les armes de la rigueur" et Paul VI lui faisait écho dans Ecclesiam Suam : "Elle (l'Eglise) pourrait se proposer de relever les maux qui peuvent s'y rencontrer (dans le monde), prononcer contre eux des anathèmes... Il nous semble au contraire que le rapport de l'Eglise avec le monde peut mieux s'exprimer sous la forme d'un dialogue". De ces textes, qui constituent autant de déclarations d'intentions des principaux acteurs de Vatican II, G. Salet prétend tirer que Paul VI n'a pas voulu enseigner l'Eglise universelle. Quand on sait les efforts déployés par cet homme pour imposer son utopie à tous les catholiques, en usant et abusant des pouvoirs inhérents à sa fonction, on reste confondu. Vraiment, G. Salet fait flèche de tous bois. Se rend-il compte qu'il passe les bornes de la décence ? Toujours est-il que son labeur s'achève dans la confusion : "Il est bien certain que, par rapport aux vingt conciles œcuméniques précédents, Vatican II constitue un cas atypique" (le concile, atypique ? Bien plutôt la pensée de notre imaginaire supporter). "C'est évidemment déroutant et a priori difficile à admettre" (parole lucide !) "mais cela résulte rigoureusement de la doctrine catholique" : laissons ici ce nouveau Maître en Israël se décerner lui-même ce brevet conclu-sif de parfaite orthodoxie, et n'en parlons plus. De telles acrobaties sont déshonorantes pour leurs auteurs.

## Œuvre

Nous venons de montrer que Mgr Lefebvre est un homme sans doctrine, décidé à agir comme il l'entend, coûte que coûte. Comme bien d'autres, il aurait pu être la victime d'une erreur sinon involontaire, du moins où son consentement aurait été peu engagé. Mais tout son comportement montre le contraire. Son activité résulte d'une volonté bien arrêtée, totalement indifférente aux diverses sollicitations, sauf pour les rejeter. Plusieurs fois, la Providence l'a mis

en demeure d'apporter les clarifications que son action demandait, d'en tirer toutes les conséquences et de faire son devoir d'évêque. Sourd à cette vocation, Mgr Lefebvre reçoit les événements comme autant d'obstacles gênants que, dans sa logique, il convient d'écartier par tous les moyens, hors celui de la conversion.

Nous avons donc compris que le lefebvrisme est d'abord et avant tout une praxis : au nom de la Tradition - entendue ici dans un sens impropre, parce que séparée du Magistère vivant -, agir en tout contre les autorités reconnues de l'Eglise. Avec les années, l'immuable justification de cette praxis a donné naissance à un système qui n'a évidemment pas pour but de rendre compte de la réalité, mais plutôt de donner une idée de la réalité propre à laisser intacte l'Œuvre (avec un grand O). Un tel système, qui juge tout, qui justifie tout, est une idéologie.

L'idéologie a ceci de particulier qu'elle emprisonne et ses auteurs et leurs victimes. Plus le temps passe, plus est difficile le retour à la vérité, ne serait-ce que par les bouleversements qui l'accompagnent nécessairement. En outre, à force de voir les réalités d'une manière déformée, on perd le goût de la véracité et, par suite, d'un comportement moral. L'idéologie contient en elle-même son propre châtement : l'aveuglement de l'intelligence et l'endurcissement du cœur.

Le lefebvrisme n'échappe malheureusement pas à la règle. Lourdes sont les conséquences pour Mgr Lefebvre. Lourdes sont les conséquences pour les individus qu'il a charge de former et pour l'œuvre qu'il dirige. Car la Fraternité Saint-Pie X est toute à l'image de son fondateur.

### **Un séminaire inconsistant**

On prétend former à Ecône de "vrais et de saints prêtres". Mais la réalité est moins enthousiasmante. Les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X brillent plutôt par leur niveau affligeant. Chacun a eu l'occasion d'endurer les ennuyeux sermons truffés de platitudes, d'imprécisions de langage cachant mal l'ignorance, si ce n'est de franches hérésies. Ici un prêtre affirme que la nouvelle messe est valide, qu'il y a sacrement mais qu'il n'y a pas sacrifice, un de ses collègues déclare que le corps physique de Notre-Seigneur n'est pas sur l'autel<sup>68</sup>. Et on pourrait multiplier les exemples. Si l'on se tourne du côté de ceux qui sont sensés être un peu plus savants, on est saisi du même trouble. L'abbé Aulagnier, directeur de la revue *Fideliter*, excelle dans l'exégèse libre et libérale du pauvre Père Schwalm qui n'en peut mais<sup>69</sup>.

Il laisse passer dans sa revue quelques révélations surprenantes : par exemple, ce serait le péché des juifs du temps de Moïse qui nous aurait valu le Rédempteur<sup>70</sup>. Quant à l'Institut Universitaire Saint-Pie X, il est dirigé par l'abbé Lorans, mais de l'aveu même des intéressés, seuls les apports extérieurs ont pu différer son effondrement. Tous ces enfantillages seraient d'ailleurs plutôt amusants et facilement supportables s'ils ne contrastaient pas avec une grande suffisance<sup>71</sup>. L'abbé Simoulin, prêtre de Mgr Lefebvre s'il en est, témoigne sans le vouloir des souffrances que ses collègues et lui-même font endurer aux fidèles, pourtant généralement assez peu exigeants quant à la qualité de leurs prêtres : "Nous sera-t-il permis d'exprimer l'amertume de bien des jeunes prêtres issus d'Ecône. De pieux et savants laïcs s'appliquent depuis trop longtemps à les écorcher parce qu'ils sont jeunes et inexpérimentés, sans prendre garde qu'ils sont peut-être fragiles ! D'aucuns mettent en doute la pureté doctrinale de l'enseignement d'Ecône, d'autres la compétence ou l'intelligence des prêtres qui en sont issus !". Cet aveu est ingénu mais témoigne d'une réalité.

La chose peut paraître surprenante chez ceux qui étaient sensés reconquérir le monde à la vraie religion. Elle l'est moins si l'on considère sur quels principes repose la formation donnée à Ecône. Ces principes découlent directement de la doctrine ou, plus exactement, du pragmatisme de Mgr Lefebvre : primat de la quantité sur la qualité, volonté de faire des prêtres comme autrefois, volonté de faire silence sur toutes les questions qui font difficulté.

Nous avons déjà évoqué les illusions de Mgr Lefebvre quant à l'influence décisive de son œuvre contre la volonté conciliaire de détruire l'Eglise. Pour lui, il faut d'abord assurer les sacrements, et pour cela être présent partout. Pour lui le bon grain doit fatalement l'emporter sur l'ivraie, quitte d'ailleurs à ne pas être trop regardant sur la qualité du grain. Rien d'étonnant donc à ce qu'on fasse primer la quantité : les prêtres d'Ecône seront des borgnes dans le royaume des aveugles.

La chose apparaît clairement dans le recrutement des séminaristes. Les conditions d'admission sont très légères : un bac, une recommandation d'un prêtre traditionaliste, une visite au directeur du séminaire, à vrai dire une simple formalité. Il n'y a pratiquement aucun examen de la valeur personnelle, de la doctrine ou de la réalité de la vocation du candidat<sup>72</sup>. La chose apparaît aussi dans la rapidité des promotions. Mgr Lefebvre est coutumier de l'ordination avancée lorsque l'occupation du terrain par la Fraternité Saint-Pie X l'exige. D'autre part des prêtres, tout nouvellement ordonnés, sans aucune expérience du sacerdoce, ni même de la vie pratique hors du confort douillet d'Ecône, se retrouvent, sans aucune transition, proclamés "maîtres en Israël", qui avec le titre de prier, qui à la tête d'une école, qui à la tête d'un institut universitaire, qui comme professeur de philosophie. Bien sûr, l'absence de sélection, la rapidité des promotions pourraient éventuellement se justifier si la formation était à la mesure des rigueurs du temps. Mais ce n'est pas le cas, bien au contraire.

Mgr Lefebvre veut avoir des prêtres comme autrefois, c'est-à-dire - et ce n'est pas faire injure aux anciens - des prêtres pieux mais peu savants, alors que la situation exigerait qu'ils soient au moins aussi pieux et surtout très formés. Reproduisant les tares des séminaires de ce siècle, il fait des prêtres aussi peu armés que tous ceux qui se sont laissés emporter par la tourmente de Vatican II<sup>73</sup>.

Le fait est encore aggravé par la volonté de maintenir les séminaristes, et les prêtres, dans l'ignorance des points de doctrine qui devraient constituer leur raison d'être. A Ecône, on brave l'autorité du "pape" sans en donner les raisons, on met en doute les nouveaux sacrements sans dire pourquoi. Bien plus, on refuse de donner des explications à ceux qui les demanderaient, le fait même d'oser demander étant considéré comme une inconvenance ou du mauvais esprit<sup>74</sup>. Les séminaristes de Mgr Lefebvre sont donc formés en soi, comme s'ils devaient vivre hors du temps, cela sous le prétexte de faire comme l'Eglise a toujours fait. En réalité, les moyens d'affronter la situation de l'Eglise leur sont refusés. Tout juste leur est-il donné ce qu'il faut de doctrine pour assurer le paraître.

L'enseignement donné à Ecône est donc, dans ses principes, médiocre. Cette médiocrité est entretenue par la qualité du corps professoral. Le critère qui décide que tel ou tel doit enseigner n'est pas d'abord la science catholique réelle, mais l'accord avec la ligne de "Monseigneur" : une anomalie de plus dans le contexte. Avec les années, les professeurs qui sont restés, ou bien se sont fondus dans le moule lefebvrisme, ou bien ont été produits par lui. De fait, les meilleurs se contentent de faire de l'en soi. Leur enseignement est une compilation de questions de cours pour séminaire médiocre de l'entre-deux-guerres.

A cela s'ajoute l'absence d'un véritable contrôle des connaissances. Tout séminariste, à moins d'être un ignorant profond, réussit aux examens. A cela s'ajoute aussi l'absence de direction dans les études. A Ecône, on se forme comme on veut ou comme on peut. Et de fait, ceux qui se forment le font contre l'esprit du séminaire, contre leurs professeurs, contre leurs supérieurs. A cela s'ajoute enfin la spiritualité du séminaire. En ce domaine, faute d'une direction d'ensemble, la diversité règne d'où se dégagent cependant trois tendances. Les plus exigeants, derrière le P. Barrielle et son dauphin l'abbé Williamson, se réfèrent au modèle ignacien. D'autres, derrière l'abbé Cottard, s'inspirent d'une spiritualité dont il est difficile de dire si elle prétend être dominicaine ou carmélitaine, mais dont on est certain qu'elle est franchement libérale. Enfin, les plus nombreux, à la suite de l'abbé Tissier de Mallerai, adoptent "la spiritualité de Monseigneur". Celle-ci, aux dires des intéressés, emprunterait à saint François de Sales et consisterait dans la recherche de l'humilité et de la douceur. Les attitudes extérieures pourraient peut-être le laisser penser. Mais si l'on creuse un peu, les choses sont moins reluisantes. Il suffit par exemple de poser quelque question gênante aux hérauts de cette école pour se voir immédiatement reprocher manque d'humilité et zèle amer. Dans leur esprit, la véritable humilité consiste à ne pas contrarier leur évêque. Si l'on ajoute à cela une bonne dose de cléricisme et l'apologie de la voie moyenne entre le libéralisme et le catholicisme, on a une notion plus exacte de "la spiritualité de Monseigneur". Et il n'en reste plus que des attitudes :

distribution d'images saintes, ton doucereux, air pieux, yeux mi-clos, tête penchée et mains jointes.

Ce que nous venons de rapporter explique pour une large part le constat que nous faisons en préambule de ce chapitre. Les erreurs et les enfantillages de la revue Fideliter, l'indigence doctrinale des prêtres d'Ecône et toutes ses manifestations sont des fruits évidents du séminaire. On peut s'étonner, dans ces conditions, que la Fraternité Saint-Pie X continue son chemin, apparemment sans grands problèmes. En fait le vide doctrinal et spirituel d'Ecône est largement comblé par le lefebvrisme, c'est-à-dire le culte - sincère ou non - voué à l'action et à la personne de l'évêque. Les hommes d'Ecône pensent comme "Monseigneur", adoptent son système. Ils sont dans la ligne de "Monseigneur" et suivent toutes ses variations, aussi aberrantes soient-elles. Ils imitent celui qu'ils considèrent - ou feignent de considérer - comme un saint. Au bout du compte, il n'y a pas vraiment contradiction entre le désir affirmé par Mgr Lefebvre de former des prêtres et les résultats concrets de son œuvre. La contradiction n'est qu'apparente. Pour le prélat d'Ecône, il s'agit avant tout d'avoir des prêtres, beaucoup de prêtres, qui lui soient fidèles. Il s'agit avant tout d'avoir des exécutants serviles. Si bien que la Fraternité Saint-Pie X forme plus des militants que des prêtres catholiques.

## L'ESPRIT DE PARTI

La Fraternité Saint-Pie X ayant refusé, en la personne de son supérieur, de prendre solidement appui sur la doctrine catholique et lui ayant finalement tourné le dos pour adopter un système, assurer sa cohésion nécessite de prendre quelques libertés sans grand rapport avec un exercice normal de l'autorité. Comme toujours dans les groupes idéologiques, il faut trouver un autre principe unificateur. Et de même que "l'esprit de Marc" - il s'agit de Marc Sangnier - animait au début du siècle le Sillon qu'a condamné saint Pie X, "l'esprit de Monseigneur" anime toute la Fraternité.

### Une direction charismatique

Pour Mgr Lefebvre, la situation est d'une certaine manière de tout repos. Il est le seul évêque de son parti, il est le seul à pouvoir conférer des ordinations. Du fait même, il ne craint guère d'être la victime des querelles intestines. Son autorité - si on peut encore appeler la chose ainsi - s'exerce sans heurts, oscillant de l'intransigeance sectaire au plus profond libéralisme selon que l'idéologie lefebvrisme est ou n'est pas en cause<sup>75</sup>. Pour ses sujets, l'art est périlleux. Il s'agit pour eux de suivre la ligne qui, faute de vraie doctrine, ménage quelquefois des surprises. Etre ou ne pas être dans les bonnes grâces du leader, voilà comment se pose la question de la survie dans la Fraternité Saint-Pie X.

.Depuis sa fondation, cette dernière vit en quelque sorte assise entre deux chaises : fidélité à la "tradition" et "fidélité" aux pontifes conciliaires. Les partisans d'un ralliement effectif à la nouvelle église d'une part et ceux d'une rupture avec elle d'autre part ont pu croire pendant quelque temps être les deux seuls clans en présence. Ils se trompaient lourdement. Car la survie à Ecône consiste à faire partie, quelles que puissent être ses opinions, d'un troisième groupe, celui de l'admiration servile de la conduite de l'évêque<sup>76</sup>.

Dans de telles conditions il ne pouvait pas ne pas y avoir des crises successives, qui toutes ont entraîné des épurations collectives : en 1972, l'abbé Masson, premier directeur du séminaire, suivi de trois professeurs et vingt séminaristes - ils voulaient assister au nouvel ordo missae - ; en 1974, les partisans de la soumission aux chefs conciliaires ; en 1977, le noyau dur des libéraux après une tentative de putsch ; la même année, premiers coups de semonce à ceux qui s'inquiètent de l'orientation de Mgr Lefebvre ; de 1978 à 1980, tous ceux qui refusent de reconnaître Jean-Paul II et osent le dire sont éliminés un à un ; en 1981, l'abbé Cantoni, professeur, et quelques séminaristes rejoignent l'église conciliaire. Le phénomène touche aussi des prêtres isolés : ainsi en 1980, l'abbé Samson quitte la Fraternité Saint-Pie X pour le motif qu'il ne comprend pas comment concilier la pratique d'Ecône et la doctrine catholique de la soumission au Magistère (14).

Quoi qu'on doive penser des raisons des uns et des autres, raisons quelquefois opposées, le fait est que ces crises successives ont eu pour effet de laminer tout déviationisme et de rendre aujourd'hui l'atmosphère de la Fraternité Saint-Pie X pénible et étouffante pour qui n'est pas lefebvrisme certifié conforme. Elles ont par ailleurs manifesté des injustices indignes d'une société, a fortiori d'une communauté religieuse catholique, et bien révélatrices du mépris de l'évêque Lefebvre pour les hommes, pour le bien des âmes, pour le bien de l'Eglise. Tous ceux qui ont vécu ces épurations, en acteur ou en spectateur, savent qu'au contraire d'un exercice normal de l'autorité elles ont été l'occasion de l'arbitraire, du mépris du droit, du chantage à l'ordination, de la pression de groupe. Ainsi par exemple, l'exclusion d'une société religieuse est une chose grave. Mais jamais Mgr Lefebvre ne donne les motifs clairs des exclusions qu'il décide, jamais il ne laisse aux accusés la possibilité de se défendre. Ces épurations qui tapent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, montrent bien aussi dans quel flou ont toujours été laissées les questions de fond. On notera d'ailleurs le drame intérieur de certains prêtres, tels les abbés Samson et Cantoni, qui se rendent compte qu'Ecône les a entraînés sur une mauvaise voie et qui croient bon, parce qu'on ne leur a pas donné de doctrine, de rejoindre la nouvelle église<sup>77</sup>. Actuellement, Ecône semble être rentré dans une phase stable. Les corps étrangers ont été éliminés, les consciences étouffées. L'essentiel pour Mgr Lefebvre est que l'Œuvre soit florissante. L'essentiel pour ses séminaristes est que l'évêque veuille bien les ordonner. La question de fond n'étant pas vraiment résolue, tout événement grave est cependant susceptible de provoquer une nouvelle crise. Mais il s'est instauré une sorte de contrat tacite, où chaque partie trouve son intérêt : d'un côté on veut le sacerdoce à n'importe quel prix, de l'autre on demande que les consciences se taisent, surtout si elles ont encore quelque bon sens, on demande que chacun suive servilement la ligne. L'affrontement n'aura pas lieu, à moins qu'une des parties n'exécute pas les termes du contrat.

#### Le culte de la personnalité

L'exercice qui consiste à acquérir "l'esprit de Monseigneur" fait bien évidemment perdre le goût de la raison. Il en résulte à terme une considération plus grande pour la personne de l'évêque que pour quelque idéal à poursuivre. Il y a toujours eu des individus prompts à exercer le culte de la personnalité. Mais à Ecône la chose est devenue partie intégrante du système. Car Ecône, c'est avant tout un homme : Mgr Lefebvre. Tout est centré sur lui, tout repose sur lui. Les membres de la Fraternité Saint-Pie X sont d'abord ses disciples. Les problèmes doctrinaux, le bien de l'Eglise viennent après. D'ailleurs, ce que les lefebvrismes reprochent le plus à ceux qui critiquent la voie suivie par le prélat, ce n'est pas tant les arguments avancés - certains seraient même prêts à les adopter - que le fait de porter atteinte à la personne de Mgr Lefebvre. Même ceux qui ont eu à souffrir ses persécutions pour non conformité à sa praxis, ont rarement osé l'attaquer ouvertement, sans doute victimes inconscientes du culte de la personnalité.

Ce culte s'exerce tant collectivement qu'individuellement. Les lefebvrismes sont désormais rompus à l'adulation de leur "saint". On pense au livre du P. Marziac, ridicule d'obséquieuse flatterie<sup>78</sup>. On pense aussi au jubilé de 1979, opération coûteuse tout à la gloire de celui qui est l'Evêque (avec un grand E)<sup>79</sup>. Depuis 1976, les lefebvrismes ne manqueraient pour rien au monde de chanter le Tu es petrus sur le passage de "leur" évêque. Nul doute que dans l'esprit de beaucoup il s'agit moins de chanter sa fidélité au pontife conciliaire que son attachement indéfectible à l'évêque des traditionalistes et peut-être même un espoir insensé.

Quand il s'exprime individuellement, le culte voué à Mgr Lefebvre prend des proportions tout aussi douteuses mais plus amusantes. Ainsi, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, conscients à l'occasion du caractère éminemment absurde de certaines déclarations de leur supérieur, n'hésitent pas à invoquer pour l'excuser ses incomparables vertus. Parfois les choses prennent un tour franchement hilarant. On se rappelle le poème - gentiment annoté pour la compréhension de ses auditeurs supposés ignorants - que l'abbé Jean-Paul André avait dédié à Mgr Lefebvre à l'occasion du 10e anniversaire de la Fraternité Saint-Pie X.

Qu'on ne s'y trompe pas. Le culte voué au prélat d'Ecône est rarement innocent, bien souvent intéressé. Et ce, chez les pratiquants comme chez celui qui en est l'objet. Ce culte sert Mgr Lefebvre qui ne le décourage pas. Il lui évite en particulier d'avoir à justifier ses actes auprès d'individus tout acquis à sa cause avant même de l'avoir entendu. Pour ces derniers, les

ordination, les confirmations, les soutiens financiers, la conservation d'une clientèle valent bien qu'on se mette en peine pour le flatter. Et puis même il n'aurait rien à offrir, consacrer son temps à l'aduler évite de penser.

#### Intolérance et libre-pensée

Nous avons beaucoup insisté sur la nécessité pour qui veut faire partie de la Fraternité Saint-Pie X de rivaliser de servilité à l'égard de son supérieur. Etant donné le pragmatisme de ce dernier, on peut imaginer facilement les conséquences en matière de sélection humaine. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet. Il y a bien sûr ceux qui ont abdicqué ce qui leur servait jusqu'à d'intelligence et pour qui la solution est simple : laisser penser Mgr Lefebvre. Mais il y en a d'autres, au sein de la Fraternité Saint-Pie X, qui ne refusent pas totalement de penser. Car le droit de tendance n'est pas interdit aux lefebvristes, à la seule condition qu'ils sachent le faire taire aux moments opportuns. Ils peuvent penser mais doivent être suffisamment peu regardants pour étouffer leur conscience quand il le faut.

A la limite, le fait de ne pas reconnaître Jean-Paul II peut être admis. Il suffit de n'en pas faire de publicité. Certains prêtres se sont donc vus offrir des postes dans quelque prieuré très retiré, là où leur "anormalité" ne risquait pas trop de contraster avec la ligne officielle. De même, les discrets partisans du P. Guérard des Lauriers, aujourd'hui devenu évêque schismatique, ont pu demeurer longtemps et jusqu'à ces derniers mois les sujets de Mgr Lefebvre. Encore aujourd'hui, un abbé Philippe Laguérie, guérandien convaincu et qui ne s'en cache pas en privé vit à l'aise dans la Fraternité Saint-Pie X. Il lui faut simplement payer le prix d'un accommodement avec sa conscience<sup>80</sup>. L'abbé Aulagnier lui-même, supérieur du district franco-belge, ne cachait pas à l'occasion ses sympathies pour le bon sens catholique. Mais il était suffisamment "prudent" pour infléchir ses préférences quand Mgr Lefebvre fit connaître ses positions. Désormais l'abbé Aulagnier rage de ne pouvoir pourfendre Jean-Paul II et son église. Son cœur penche à droite, mais ses intérêts l'amènent à tenir une position de centre-droit sujette à tous les rétablissements qu'imposeront peut-être les prochains caprices de son supérieur. Et les abbés Aulagnier et Laguérie ne sont pas des cas isolés.

Qu'on ait abdicqué toute intelligence ou qu'on ait choisi le lâche silence des consciences rampantes, le résultat est le même. Ceux qui demeurent dans la Fraternité Saint-Pie X, à quelques exceptions près, sacrifient à l'esprit de parti. Plus que des prêtres catholiques, ils sont de parfaits militants lefebvristes.

#### De durs petits esprits

Mgr Lefebvre voulait et veut encore des prêtres, beaucoup de prêtres. Sur ce plan, il a manifestement réussi et ne rate pas une occasion de se féliciter d'un tel succès. Cependant, le vide doctrinal et spirituel de la Fraternité Saint-Pie X, l'esprit de parti qui y règne ne sont évidemment pas sans conséquences sur la qualité des produits de l'entreprise. Plus ou moins fidèles reproductions de Mgr Lefebvre, on retrouve chez eux des caractéristiques qui ne sont généralement pas l'apanage du prêtre catholique : en particulier l'incapacité à justifier ses actes et la dureté de cœur.

Nous n'allons pas revenir sur ce que nous avons déjà souligné : le niveau affligeant des membres de la Fraternité Saint-Pie X. Nous devons cependant insister sur un point très grave. Tous sont appelés à exercer un ministère dans des conditions particulières, ou même irrégulières si on se place dans la logique lefebvriste. Tous sont confrontés à un monde qui n'a jamais tant été l'ennemi de la vraie religion. Tous sont amenés à avoir des responsabilités écrasantes : conduite des âmes, direction de communautés, d'écoles, etc. Or pas un n'est capable de justifier ce qu'il fait.

Nous savons que Mgr Lefebvre lui-même ne veut pas le faire. Mais cette lacune est encore multipliée chez ses fidèles sujets. L'œuvre du prélat d'Ecône brille par le fait qu'elle ne contribue en rien à débattre des questions doctrinales. Ni Cor Unum, le bulletin interne, ni Fideliter, la revue à grand tirage, ne sont et ne veulent être à la hauteur de la tâche. Parfois quelques individus, en leur seul nom, se risquent à des considérations savantes mais toujours dans des documents aussi peu diffusés que possible, décourageants par leur présentation et qui, nous



l'avons dit, ont toujours pour but de justifier après coup et à tout prix les pratiques de Mgr Lefebvre. Quant aux prêtres de base, ils refusent même de parler de doctrine. Dans un premier temps, ils se contentent des mêmes excuses éculées : nous ne sommes pas l'Eglise enseignante, laissons cela aux théologiens ; laissons faire "Monseigneur", il sait où il va - entendez, il pense pour nous - ; soyons humbles ; etc. Poussés dans leurs derniers retranchements ils ont cet argument massue : vous attaquez Mgr Lefebvre<sup>81</sup>.

Une telle science ne peut pas engendrer des comportements moraux. Et pour les fidèles qui acceptent lucidement d'ouvrir les yeux, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X apparaissent dans leur ensemble comme de durs petits esprits. Il est vrai qu'une fois de plus leur supérieur a montré l'exemple. Poursuivant obstinément son chemin, il supporte très mal ce qui pourrait lui faire obstacle ou lui porter ombrage. Il passe pour un homme avenant, doux et humble. Tous ceux qui le rencontrent pour la première fois pensent cela de lui, d'autant qu'il sait se montrer ondoyant, insaisissable et tenir des langages différents, sinon opposés, en fonction de ses intérêts et de ses interlocuteurs. Mais la véritable personnalité de Mgr Lefebvre n'apparaît jamais tant que lorsqu'il est contredit ou dérangé. Il se montre alors indifférent aux hommes et dur envers eux.

Ceci se manifeste clairement dans la conduite qu'il tient avec les prêtres ou séminaristes qui quittent la Fraternité Saint-Pie X, par fidélité à Jean-Paul II, par refus de reconnaître ce dernier pour pape ou pour tout autre motif. Dans l'optique d'un supérieur catholique, ce devrait être des brebis égarées que la morale lui ferait un devoir de ramener au bercail. Or jamais il ne les traite comme tels. Pour lui, ce sont des gêneurs. Et à leurs demandes répétées d'explications, à leurs désirs d'être entendus, il ne sait que répondre, sans aucune bienveillance : vous n'êtes pas d'accord avec moi, partez<sup>82</sup>.

De la même façon, Mgr Lefebvre, qui est évêque - son comportement tend à le faire oublier -, devrait répondre à qui lui montre ses erreurs par des arguments qui ne soient pas des affirmations gratuites sans rapport avec la doctrine catholique. Ceux qui, cherchant à l'éclairer, ont eu l'audace d'exercer la charité à son égard en ont été pour leurs frais : au mieux le silence, au pire des réponses venimeuses. Le P. Barbara a pu expérimenter le fait en de nombreuses occasions. Objet, déjà en 1977, d'un ostracisme farouche de la part des lefebvristes purs et durs, il avait pris le risque, le 3 décembre de cette année-là d'écrire à Mgr Lefebvre pour lui demander les raisons d'une telle situation. La lettre était fort respectueuse<sup>83</sup>. La réponse, datée du 8 décembre, l'était moins. Entre autres aménités, l'évêque glissait cette charitable flèche : "Dans l'état d'esprit où vous êtes, je me demande comment vous arrivez encore à prier". En 1980, le P. Barbara écrivait à nouveau, le 23 février et le 2 juin, des lettres tout aussi respectueuses que la première pour rappeler à Mgr Lefebvre ses devoirs d'évêque catholique. L'affront devait être intolérable, puisque leur destinataire n'a même pas jugé bon d'y répondre<sup>84</sup>. Cette sécheresse et cette dureté, d'autant plus scandaleuses qu'elles sont le fait d'un homme qui a reçu la plénitude du sacerdoce et qui devrait être un bon pasteur, se retrouvent à des degrés divers chez les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, ce dont certains ne sont sans doute même pas conscients<sup>85</sup>. A cela s'ajoute le fait que le luxueux cocon d'Ecône ne prépare guère aux réalités présentes. Et de fait, les jeunes prêtres qui en sortent sont totalement irréalistes : irréalistes quant aux conditions dans lesquelles ils doivent exercer leur sacerdoce, irréalistes quant à leurs vraies capacités, irréalistes quant à la vie quotidienne des fidèles, etc. Bercés dans l'idée qu'ils sont "les apôtres des derniers temps", détenteurs d'un monopole quasi absolu, se sachant attendus par des fidèles qui n'ont pas le loisir de faire la fine bouche, autorisés à vivre largement dans la droite ligne du luxe affiché par leur société religieuse, ils agissent partout où ils vont comme des cuistres, sans égard pour ceux qui, quelquefois au prix de luttes éprouvantes, leur ont préparé le terrain, indifférents aux objections qui leur sont faites - ne sont-ils pas prêtres de "Monseigneur" -, impitoyables pour qui a l'audace de ne pas se plier à leur bon vouloir<sup>86</sup>. Formés au moule d'un séminaire creux, sans autre intelligence et sans autre conscience que celles de l'évêque Lefebvre, investis de missions qu'ils sont incapables de bien accomplir, ces parfaits militants n'agissent pas en prêtres mais en barbares.

Le fait est d'autant plus scandaleux pour les fidèles qui les supportent encore que ces durs petits esprits ont appris les belles manières ecclésiastiques et qu'ils accomplissent leurs méfaits

sous les dehors, mais les dehors seulement, d'une attitude pieuse et lénifiante. Le fait est d'autant plus scandaleux aussi que la Fraternité Saint-Pie X, loin de pratiquer l'humilité qui siedrait à ses réels moyens, ne cesse de donner dans la suffisance.

## **Suffisance collective**

La médiocrité de l'œuvre de Mgr Lefebvre se cache derrière une suffisance sans égale. Pour la Fraternité Saint-Pie X, le paraître prime l'être. Et ses membres excellent à exhiber un bel organigramme, il est vrai assez fourni : des séminaires internationaux, des districts, des prieurés, des maisons de religieux, de religieuses, des monastères, des écoles, des universités, etc. Cet étalage permet de faire oublier tout le reste. Ici encore la quantité prime la qualité. Mgr Lefebvre lui-même s'est fait une spécialité d'insister sur la croissance de son œuvre. Hors quelques considérations sur les progrès, toujours retardés, de 1<sup>er</sup> "arrangement" avec Rome, ses Lettres aux amis et bienfaiteurs sont toujours placées sous le signe de l'euphorie expansionniste : on construit une école ici, on ouvre un séminaire là, nous ne cessons de croître, etc.

Il faut bien expliquer une telle croissance. Rien de plus facile pour le fondateur d'Ecône : son œuvre est "visiblement bénie de Dieu", comme il l'écrit en préface d'une plaquette, amoureusement confectionnée par ses séminaristes et humblement intitulée : "La Fraternité Saint-Pie X. Une œuvre d'Eglise. Le miracle d'Ecône". Car pour Mgr Lefebvre et ses adulateurs, il ne s'agit pas moins que d'un miracle. La plaquette dont nous venons de donner le titre contient par exemple un chapitre révélateur intitulé "Regard rétrospectif" et qu'il nous faut citer presque intégralement : "Depuis onze ans déjà la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X a manifesté de façon continue et sans faille son attachement à la Sainte Eglise Catholique Romaine, à toutes ses institutions, à toute sa doctrine et particulièrement à son sacerdoce, au Saint Sacrifice de la Messe, et au Magistère multiséculaire qui trouve dans la Tradition son expression plénière et vivifiante<sup>87</sup>."

"Ainsi un regard rétrospectif sur la Fraternité dès sa préparation et depuis son existence datant du 1er novembre 1970, fait apparaître l'action certaine de la Providence, non seulement dans les événements, mais encore dans la permanence de sa finalité, la vigueur de sa croissance, malgré les épreuves venues de l'intérieur et de l'extérieur.

"Depuis ses premières fondations... la Fraternité n'a cessé de croître d'une manière presque miraculeuse (au 1er janvier 1981 elle compte 44 maisons répandues dans le monde entier). "Et s'il est vrai que le miracle apparaît dans la croissance, il apparaît aussi dans le fait que cette croissance n'a pas été arrêtée par les attaques sauvages des évêques et clercs progressistes de France et de Suisse, ni par celles des cardinaux de la Curie Romaine.

"Or il est bien évident qu'à vue humaine ces oppositions externes et internes auraient dû anéantir l'Œuvre. "Les témoins de ces événements sont unanimes. L'Œuvre ne tient que parce qu'elle continue l'Eglise..."

Ainsi, les lefebvristes voient dans la réussite de "l'Œuvre" le signe évident qu'ils sont bénis de Dieu, qu'ils continuent l'Eglise. L'argument est tout juste bon à impressionner les ignorants et les faibles. Car il est grossier. Il ne fait que reproduire l'autosatisfaction courante des hérético-schismatiques, les calvinistes par exemple voyant dans la réussite matérielle - et on aura remarqué avec quel soin l'évêque Lefebvre et ses adeptes insistent sur la croissance numérique - le signe de leur prédestination. Les lefebvristes, satisfaits de leur récompense ici-bas, ne cessent de la mettre en avant pour affirmer qu'ils sont les "bénis de Dieu". Ils en sont tellement persuadés qu'ils se croient tout permis, en particulier de s'approprier ou d'écraser tout ce qui a pu se faire en dehors d'eux et sans eux pour l'Eglise.

## **Hégémonisme**

A l'origine, les traditionalistes sont des prêtres et surtout des laïcs qui, devant la conduite du clergé et les innovations liturgiques et sacramentelles de l'après-concile, prennent l'initiative

d'une rupture avec la nouvelle église. Devant l'indifférence, le mépris ou la haine de la plupart des évêques et des prêtres, ils entreprennent de conserver les vrais sacrements, le vrai catéchisme. Ils le font dans les plus grandes difficultés. Du point de vue matériel, leurs effectifs sont insignifiants, les prêtres sont rares, les locaux de fortune misérables. Du point de vue moral, ils sont en butte aux sarcasmes, confrontés à l'apathie du grand nombre, sans chefs et sans organisation. C'est dire qu'ils ne font pas cela par plaisir, mais parce qu'ils savent plus ou moins confusément que quelque chose de grave est en jeu. Ils n'ont pas eu le temps d'en faire une analyse complète et précise, mais l'instinct de la foi les a avertis qu'ils devaient réagir. Ils n'ont pas encore saisi toute l'ampleur de la crise, et notamment ils ne se sont pas vraiment intéressés de près au concile, mais beaucoup perçoivent bien la nécessité d'approfondir la doctrine catholique pour y voir plus clair et pour étayer leurs positions.

Dans un tel contexte, l'apparition de Mgr Lefebvre et de la Fraternité Saint-Pie X aurait pu être très bénéfique. Elle l'aurait dû. Pour cela, il aurait suffi que Mgr Lefebvre se décidât à être vraiment évêque et à combattre les erreurs nouvelles avec les armes de la bonne doctrine. La suite a montré qu'il n'était pas l'évêque que la Providence lui demandait d'être. Pis que cela, loin de répondre à l'attente du milieu qui l'avait porté, il devait se servir de lui pour le seul profit de son œuvre.

Le milieu traditionaliste existait donc déjà sans la Fraternité Saint-Pie X, du moins dans certains pays, et tout particulièrement en France et au Mexique. Une telle entreprise n'aurait sans doute jamais pris son essor sans ce milieu, dans les premiers temps tout acquis à sa cause. Comment d'ailleurs ne l'aurait-il pas été ? Il attendait tout de Mgr Lefebvre. Ce dernier se montrait aimable et discret avec ceux qui avaient commencé d'agir sans lui. Il leur promettait des prêtres pour un avenir assez proche. Quand bien même il aurait eu à l'époque des intentions hégémoniques, ses moyens ne lui auraient pas permis de les faire passer dans les faits. On croyait qu'il visait un rôle très effacé. Ne répétait-il pas qu'il ne voulait que "former de bons prêtres comme autrefois", qu'il ne voulait pas être l'évêque des traditionalistes ?

Pourtant, au fil des années, en même temps qu'il se refusait à faire son devoir et que sa Fraternité fleurissait, l'attitude de Mgr Lefebvre changea. Contrairement à toutes ses dénégations, il apparut qu'il s'affirmait dans les faits comme le chef des traditionalistes. Il profitait de leurs faiblesses pour mieux assurer sa domination. Il faisait en sorte que toutes leurs réalisations tombent sous la coupe de sa Fraternité.

Désormais, la Fraternité Saint-Pie X a atteint un tel niveau de croissance qu'elle s'autorise absolument tout et qu'elle entend être, au moins dans la pratique et de plus en plus dans la théorie, comme le point de passage nécessaire et obligé de toute fidélité catholique. Loin de vouer quelque reconnaissance à ceux qui ont longtemps lutté sans elle et sans lesquels elle n'existerait pas, elle leur demande au contraire de disparaître pour laisser la place à la toute puissante œuvre de Mgr Lefebvre.

Pratiquement, l'hégémonisme de la Fraternité Saint-Pie X n'a rien que de très classique. Il consiste à s'implanter partout. La chose n'aurait en soi rien de scandaleux, si cela ne se faisait pas sans aucun égard pour les situations préexistantes. Pas plus que les évêques en place et reconnus pour légitimes, les efforts et les réalisations des catholiques fidèles ne trouvent grâce aux yeux de la petite église lefebvrisme. Pour ces derniers, le choix est simple : se laisser absorber ou la guerre. La première solution n'est pas si gratuite qu'on pourrait le penser. Quant à la deuxième, elle est inéluctable pour qui a l'intention de demeurer catholique hors du giron de l'évêque Lefebvre. Devant les résistances, la Fraternité Saint-Pie X n'hésite pas en effet à s'implanter en situation de concurrence. Qu'importe si celui qui doit être mangé a travaillé toute sa vie pour l'Eglise, qu'importe s'il a préparé le terrain, il doit disparaître. Ce genre de situation est sans risque pour la petite église lefebvrisme, toujours assurée d'une clientèle de mondains. Qui plus est, les membres zélés de la Fraternité Saint-Pie X gardent en réserve quelques moyens parmi les plus immoraux pour faire céder les récalcitrants : mensonge, calomnie et même, pourquoi pas, chantage aux sacrements.

A première vue, on peut s'étonner d'un tel comportement de la part de ceux qui disent n'avoir pour intention que de faire "une œuvre d'Eglise". En réalité les pratiques hégémoniques de la Fraternité Saint-Pie X procèdent d'une logique interne. Ayant abandonné la doctrine catholique,

persuadés de continuer l'Eglise, obstinés dans leurs pratiques schismatiques, Mgr Lefebvre et ses adeptes zélés ne travaillent plus pour l'Eglise mais pour leur propre compte.

On peut s'étonner aussi que si peu de catholiques aient réagi contre l'expansionnisme de la Fraternité Saint-Pie X. A la remarque près qu'ici et là commencent à s'élever les premiers cris d'alarmes<sup>88</sup>, il faut bien reconnaître que les traditionalistes ont, dans leur grande majorité, suivi Mgr Lefebvre. Quelles qu'aient été leurs intentions du départ, pour beaucoup le sursaut opposé à la nouvelle religion a bel et bien avorté en un report aveugle sur l'homme providentiel dont ils attendaient qu'il sauve tout.

Mgr Lefebvre prétend faire "une œuvre d'Eglise". Malheureusement la réalité est autre. Il exerce sur son œuvre une direction charismatique sans rapport avec l'autorité d'un supérieur catholique. Il a ses militants, sectateurs durs et ignorants. Malgré tous les avertissements qui lui ont été adressés, il a tourné le dos à la vérité catholique et a forgé sa propre doctrine, entraînant dans sa chute sa Fraternité. Cette dernière vit désormais dans l'admiration de son propre développement. Elle est sa propre fin. Elle entend absorber tout ce qui se voudrait catholique en dehors d'elle. Elle s'établit partout, parallèlement à la nouvelle église dont elle reconnaît cependant la légitimité. En bref, la Fraternité Saint-Pie X est devenue une nouvelle nouvelle église avec ses propres structures et ses lois<sup>89</sup>. En plus bref encore, le mot fait peur mais il est exact, une secte.

Nous terminerons d'ailleurs sur une longue citation : "Au sujet des cérémonies, nous avons souvent parlé ici même de notre point de vue : nous tenons à conserver la liturgie dite de saint Pie V (messe et office divin, acceptant pour ce dernier les réformes faites par saint Pie X), le chant grégorien recommandé encore par les papes Paul VI et Jean-Paul II. Au sujet des quatre canons de la messe dite de Paul VI, nous ne disons pas et n'avons jamais prétendu qu'ils étaient invalides, mais ils ne répondent pas aux besoins des fidèles de notre communauté. Nous essaierons de revoir nos positions si le Saint-Père interdisait notre façon de célébrer le Saint-Sacrifice selon le rite tridentin. A toutes les messes célébrées par les prêtres de notre communauté le nom du Saint-Père est cité au Canon : "Una cum famulo tuo papa nostro Joanne Paolo...". Notre communauté n'est nullement solidaire de ceux qui nient l'existence, la suprématie ou l'autorité du pape. Au point de vue vestimentaire et habitudes de vie, nous tenons à garder, sans excès, la manière des curés d'autrefois. Voilà ce que nous essayons modestement de donner et de transmettre. Nous n'offrons pas un traditionalisme pur et sectaire, mais adapté du mieux que nous pouvons au monde actuel. » Ajoutons pour éclairer le lecteur que, malgré toutes les apparences, ce discours n'émane pas de Mgr Lefebvre mais des sectaires de l'église latine de Toulouse<sup>90</sup>.

## ECHEANCE

Tout le drame de Mgr Lefebvre est d'être passé à côté de sa vocation. La vocation est un choix qui appelle en retour un don de soi libéré de toute entrave. Commentant l'appel du jeune homme riche et son refus à cause de ses grands biens (Mt XIX, 16-24), les auteurs spirituels montrent l'impérieuse nécessité de nous détacher de toute affection désordonnée pour quelque bien que ce soit. Ce renoncement peut aller très loin. Qu'il nous suffise de rappeler l'appel d'Abraham à qui le Seigneur demanda le sacrifice, non seulement de son pays et de sa parenté, mais même de cet unique enfant qu'il avait eu enfin dans sa vieillesse et par lequel seulement pouvaient se réaliser les promesses divines. Pareil renoncement exige la foi dans toute son obscurité car elle oblige à espérer contre l'espérance même (Rom IV, 18).

### Une vocation perdue

Il semble incontestable que Mgr Lefebvre fut choisi par Dieu pour défendre l'Eglise en proclamant la foi. Dans tous les cas, c'est ainsi qu'il nous est apparu et c'est pour cela que nous l'avons soutenu et aidé. En effet, il nous est agréable de le rappeler à son honneur, il fut le seul évêque catholique à se lever pour faire son devoir d'évêque, de "surveillant", de "Docteur de

la foi". Et pour défendre la foi, il ne craignit pas de porter le fer dans la plaie et d'accuser Vatican II d'être "un concile schismatique". Alors, aux applaudissements de la véritable Eglise qui reconnaissait en lui la voix du Bon Pasteur (Jn X, 14), il adopta le langage hardi de Notre-Seigneur (Mt V, 37). Il affirma sans ambages : "Cette église conciliaire est une église schismatique..."

"L'église qui affirme de pareilles erreurs est à la fois schismatique et hérétique. Cette église conciliaire n'est donc pas catholique. Dans la mesure où le pape, les évêques, prêtres ou fidèles adhèrent à cette nouvelle église, ils se séparent de l'Eglise catholique" (Déclaration du 29 juillet 1976.).

Jamais alors nous n'avons accepté l'idée que l'auteur de propos aussi clairs, aussi catholiques, pourrait tromper notre attente. Aussi, répétons-le, en confiance l'avons-nous aidé et soutenu. Sans doute, même dans ses déclarations ées plus claires, relevait-on des expressions qui déconcertaient mais la confiance que nous mettions en lui nous les faisait prendre pour autant de formules habiles, politiques et même pour des perches tendues à ceux de la nouvelle église qui voudraient se ressaisir. Hélas ! Ces illusions ne durèrent pas longtemps et, en 1979, il fallut nous rendre à l'évidence, Mgr Lefebvre déclinait l'appel de Dieu.

En rapportant la dérobade du jeune homme riche de l'Evangile, saint Matthieu en souligne la raison. Ce jeune homme "avait de grands biens" (XIX,22). Et comme de ces biens il n'était pas détaché, l'idée de les abandonner l'empêcha de répondre à l'appel du Maître. Les grands biens de ce riche ne consistaient pas seulement dans ce qu'il possédait, mais aussi dans l'idée personnelle qu'il se faisait de la manière d'obtenir le royaume de Dieu. Sans aucun doute, ce jeune homme riche voulait faire son salut puisqu'il s'enquit auprès de Jésus de ce qu'il fallait faire pour l'obtenir (Mt XIX, 16). Mais il ne put se résoudre à abandonner ce qu'il avait pour aller à Dieu.

C'est ce que nous constatons dans le comportement de Mgr Lefebvre. Par un ensemble de circonstances, il est arrivé à posséder des séminaires, des universités, des maisons de religieux, de religieuses, des prieurés. Considéré par beaucoup comme "l'homme providentiel", victime de l'image qu'on s'est faite de lui, il est comblé d'honneurs. Et aujourd'hui, il est préoccupé par la survie de tous ces biens.

Pourtant, Dieu ne l'a pas choisi pour cela. Il est évêque, il a été choisi pour être le défenseur de l'Eglise, pour proclamer la foi, pour réveiller ses frères dans l'épiscopat, pour appeler les brebis abandonnées par leurs pasteurs, et en conséquence pour dénoncer et condamner, avec son autorité épiscopale, les nouveaux hérésiarques qui détruisent l'Eglise et la foi. Nous savons qu'il faut un véritable héroïsme pour faire tout cela. Nous savons en particulier quel courage il faut pour dénoncer les puissants du jour et lancer contre eux l'anathème, au risque de perdre biens et réputation. Mais c'est pourtant ce qu'exige le premier commandement : aimer Dieu plus que tout et plus que soi-même.

Mgr Lefebvre veut bien défendre l'Eglise mais en amenant Dieu à sa manière de voir, c'est-à-dire en conservant les biens et la réputation qu'il s'est acquis. Dans ce but, il néglige complètement de faire son devoir en allant rechercher d'autres évêques, comme si ces derniers pouvaient être des concurrents<sup>91</sup>. Dans ce but, il préfère s'engager dans un dialogue avec ceux qu'il se devait de condamner. Il s'est laissé prendre au piège que les modernistes lui ont tendu. Qu'a-t-il obtenu ? Rien. Pour quelle raison ? Parce que la nouvelle église, qui ne peut rien lui accorder sous peine de se détruire, le méprise tout en le berçant d'illusions car elle sait qu'il est son meilleur auxiliaire. Et les résultats sont là. Les catholiques qui en juillet 1976 firent trembler l'église conciliaire, depuis la déclaration de novembre 1979 sont divisés et, en très grande partie, entraînés dans la voie du schisme et de l'hérésie. P Les fondateurs de la nouvelle religion n'étaient, pour la plu-lpart, ni des monstres, ni des ennemis filtrés au sein de l'Eglise goir la détruire, ils étaient surtout HèiT liBeràûx. Croyant possible l'union des ténèbres avec la lumière, ils sont allés aussi avant qu'ils pouvaient avec le monde qui se présentait à eux sous toutes les formes de la révolte contre Dieu. Et dans ce désir de rapprochement, d'union, ils sont allés si loin qu'ils ont franchi les limites de l'orthodoxie et se sont séparés de la véritable Eglise du Christ.

Telle a été l'imprudence de Mgr Lefebvre. Lui aussi a voulu tenter d'accepter jusqu'à l'erreur, mais interprétée dans le sens de la Tradition. Notre-Seigneur nous a pourtant prévenus : "Que votre langage soit oui quand c'est oui, et non quand c'est non ; tout le reste vient du Malin" (Mt V, 37). "Un concile schismatique qui tourne le dos à la Tradition et rompt avec l'Eglise du passé", "des erreurs à la fois schismatiques et hérétiques" ne peuvent en aucune manière être acceptés par une âme catholique car, un catholique le sait, au jugement de la Tradition, pareil concile, semblables doctrines sont déjà anathématisés et doivent être rejetés comme hérétiques. On a comparé le prélat de Rickenbach à l'évêque d'Alexandrie. Imagine-t-on, un instant seulement, saint Athanase acceptant les théories d'Arius, même interprétées dans le sens de la tradition de Nicée ? Cette seule pensée l'eût fait sursauter. Quoiqu'il pût lui en coûter d'être banni de son diocèse et d'être persécuté, en vrai disciple de Jésus, son langage fut toujours oui pour confesser la foi et non pour rejeter l'erreur.

L'Apôtre est formel : "Ne vous y trompez pas : de Dieu, on ne se moque pas" (Gai VI, 7). Et le principal châtiment du Ciel, c'est encore l'Apôtre qui le précise : "Pour ceux qui n'ont pas ouvert leur cœur à l'amour de la Vérité qui les eût sauvés,... Dieu envoie des illusions puissantes qui les porteront à croire au mensonge" (II Thés II, 10-12). Au lieu de reconnaître son erreur et de revenir à la doctrine catholique, Mgr Lefebvre, pour justifier son attitude schismatique, fit élaborer par ses coryphées toute une théorie sur l'obéissance et l'autorité dont nous avons dénoncé l'hétérodoxie. En même temps, autres conséquences normales de l'aveuglement de l'esprit, vinrent l'endurcissement du cœur, le zèle amer, les effets de puissance pour tenter de diviser et d'écraser tout ce qui ne plie pas devant le nouveau Goliath, et le mépris, sinon la haine, pour quiconque ne se résout pas à penser comme lui.

"Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le" (Mt XIII, 15). Ce devoir de la charité fraternelle, Mgr Lefebvre ne l'a pas observé, pas plus envers nous, si nous avons tort, qu'envers ses frères dans l'épiscopat. La remarque de Caïn, "suis-je le gardien de mon frère" (Gen I, 9), caractérise toute sa conduite. Sa dureté de cœur est telle qu'il resta sourd même aux supplications qui lui furent adressées. Cet endurcissement de Mgr Lefebvre ne peut être qu'une conséquence de son attachement à ses biens. Comment alors ne pas nous souvenir de la constatation de Jésus : "Qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux !" (Mt XIX, 23).

### **Le temps de la correction fraternelle**

"Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et lui seul ; s'il t'écoute tu auras gagné ton frère". C'est pour répondre à cet ordre du Maître que dans un premier temps nous avons essayé de régler ces différends par une correspondance privée. Cette démarche s'étant heurtée à un silence méprisant, nous avons suivi le second conseil de Notre-Seigneur : "Si ton frère ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes, afin que toute cause se décide sur la parole de deux ou trois témoins". Le Prieur de Bédoin, Dom Gérard, s'étant refusé, nous avons chargé deux membres de notre Union d'aller en personne apporter une nouvelle lettre privée à Mgr Lefebvre, une fois de plus en vain. Alors, ajoute le Maître : "S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Eglise". Voilà pourquoi nous avons rendu publiques nos démarches espérant que le prélat prendrait conscience du scandale qu'il causait et, réalisant la gravité de la situation, se repentirait enfin. Cette fois encore ce fut en pure perte. "S'il n'écoute pas non plus l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain" (Mt XVIII, 15-18). Nous en sommes là.

Que le lecteur se rassure, nous ne nous prenons ni pour l'Eglise, ni pour le Magistère et nous ne nous attribuons aucune juridiction. Mais si nous ne sommes pas l'Eglise, nous sommes de l'Eglise et, étant de l'Eglise, nous avons non seulement le droit mais le devoir de connaître la doctrine, de la vivre, de la proclamer et d'"insister à temps et à contretemps, de reprendre, de menacer et d'exhorter, avec une entière patience et toujours en instruisant" (II Tim IV, 2). Instruire en rappelant la doctrine catholique, insister à temps et à contretemps, reprendre, menacer en rappelant les censures que l'Eglise porte pour des délits précis, c'est ce que nous

avons fait avec patience, tout particulièrement dans notre revue. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui.

Nous avons le droit et le devoir de rappeler et de proclamer la doctrine catholique, et de dénoncer comme hérétiques ceux qui, avec obstination, professent des doctrines ou adoptent des comportements déjà condamnés par le Magistère. Car, ne l'oublions pas, les décisions irréfornables du Magistère demeurent même pendant la vacance du Saint-Siège. Et comme l'Eglise est un Corps vivant, toujours dirigé directement par le Christ qui a promis d'être avec nous jusqu'à la fin des temps, toujours vivifié par l'Esprit-Saint qui en est l'âme, elle ne cesse d'avoir par ses membres l'instinct de conservation que l'on retrouve chez tous les vivants. Quand un pasteur se change en mercenaire, il appartient à tous et à chacun de crier au loup. C'est pour remplir ce devoir que nous voulons, en conclusion, dénoncer publiquement Mgr Lefebvre et mettre en garde contre lui. Son comportement est schismatique. C'est le Droit de l'Eglise qui le dit : "Est schismatique celui qui, ayant reçu le baptême et ne rejetant pas la qualité de chrétien, refuse avec pertinacité soit de se soumettre au Souverain Pontife, soit de tenir la communion avec les membres qui lui sont soumis"<sup>92</sup>. Que Jean-Paul II ne soit qu'un imposteur ne change rien au cas de Mgr Lefebvre. Celui qui tue un homme qui n'est pas son père mais qu'il tient pour tel commet le péché de parricide. De même, désobéissant en tout à celui qu'il considère comme étant le pape, Mgr Lefebvre est schismatique. Pour justifier son comportement, il invoque des raisons hérétiques, niant avec pertinacité l'infailibilité du pape telle qu'elle a été définie par le concile Vatican I. En conséquence, la charité, qui est l'amour de Dieu par dessus tout, nous fait un devoir de rompre publiquement avec lui et avec ceux qui optent pour sa dissidence. C'est l'ordre du Maître : "Qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain" (Mt XVIII, 18).

Quant aux fidèles, ils doivent se rappeler que l'Eglise a toujours interdit la « *communicatio in sacris* » avec les hérético-schismatiques. Même si certains de leurs sacrements sont valides, il est formellement interdit aux fidèles de les recevoir, hors la pénitence en danger de mort<sup>93</sup>.

Faut-il en rester là ? Non, car il reste la grâce de Dieu. C'est pourquoi nous voulons encore adresser un appel à la conversion à tous les égarés. Nous l'adressons d'abord et surtout à Mgr Lefebvre. Une fois de plus nous l'adjurons, pour l'amour du Christ crucifié et de son Eglise, de rentrer en lui-même, de réaliser son erreur et de la réparer. Quelles qu'aient été ses intentions, qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, nous lui rappelons ce que nous écrivions déjà de lui en 1980. Choisi par Dieu, ce prélat ne l'a pas été seulement en tant que baptisé mais en tant qu'évêque. Or le premier, le principal devoir d'un évêque ce n'est ni de confirmer, ni d'ordonner des prêtres, ni de fonder des prieurés, mais de garder et de transmettre le Bon Dépôt de la foi. Il ne peut assurer la transmission du Bon Dépôt, l'évêque qui ne met pas tout en œuvre, "se dépensant lui-même tout entier" (II Cor XII, 15), pour que d'autres évêques se lèvent aussi et avec lui assurent dans l'orthodoxie la succession apostolique afin que l'Eglise retrouve au plus tôt un pape. A ce premier devoir de sa charge, à cette volonté expresse de Dieu sur lui, Mgr Lefebvre s'est obstinément dérobé. Il ne lui reste qu'à le regretter, à le confesser et à en faire pénitence.

Sans doute, la conversion est toujours très pénible à la nature mais la grâce de Dieu, qui ne fait jamais défaut, est là puisque personne n'est tenté au dessus de ses forces. Ce qui compte, nous assure l'Evangile, ce n'est pas d'avoir bien commencé, mais c'est de bien finir.

## POINT FINAL

Point final avons-nous dit. Car il faut bien conclure un jour. Nul ne peut échapper à cette épreuve de vérité. Mgr Lefebvre et son organisation sont dans le schisme. C'est brutal, mais c'est certain. Il est tentant d'introduire des doutes là où il y a la clarté, de prolonger les interrogations là où il y a la réponse, parce que cette dernière est lourde de conséquences coûteuses et déchirantes. Nous le savons : "Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis venu diviser l'homme d'avec son père, et la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère ; et les gens que l'homme a dans sa maison seront ses ennemis" (Mt X, 34-36).

Pour quelle raison Dieu permet-il le mal ? Parce qu'il est assez puissant pour en tirer du bien : "Nous savons que toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu" (Rom VIII, 28). Dieu a permis la crise qui secoue l'Eglise pour purifier la foi des siens, "afin que l'épreuve de votre foi, beaucoup plus précieuse que l'or périssable que l'on ne laisse pourtant pas d'éprouver par le feu, vous soit un sujet de louange, de gloire et d'honneur lorsque se manifestera Jésus-Christ" (I Pierre I, 7).

Dieu a permis aussi la chute de Mgr Lefebvre. Cette chute, il nous est agréable de le souligner, a été pour certains l'occasion d'un réveil salutaire. Elle peut l'être encore pour beaucoup. Mais pour surmonter l'épreuve et la dominer, il faut aimer l'unique langage de la vérité, accepter de voir lucidement les faits.

## **Une voie sans issue**

Les chefs de file du milieu traditionaliste pratiquent le double langage. Il y a la façade, et la réalité. La façade, c'est la parfaite union, entre eux, et entre eux et la Fraternité. Dans leur langue de bois, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes : on parle à tout propos de ce "cher Monseigneur", de l'"excellent et bon abbé Coache", etc. Mais à côté de ces pantomimes officielles, il existe une autre réalité, un autre langage réservé aux initiés. De ce point de vue, la lecture des nombreuses feuilles du milieu est fort instructive. On y apprend par exemple que le bon abbé Coache, promoteur de la grande fraternisation des chefs de file, Mgr Lefebvre inclus, ayant abouti au communiqué du 28 mai 1981, a quelque mal à se faire suivre lorsqu'il tente d'entraîner ses collègues dans une action commune. Il suffit de lire le Combat de la Foi avec attention pour comprendre la mentalité de son auteur et indirectement celle des autres. Le soir même du fameux communiqué, le bon abbé lance l'idée d'un grand rassemblement à Rome. Dans sa feuille du 7 juin, il précise : "J'espère un grand sursaut de tous, l'aide de confrères et surtout de "chefs de file". Monseigneur Lefebvre, consulté à Rickenbach et à Flavigny, regarde ce projet avec sympathie, mais je souhaite ardemment plus, c'est-à-dire soit son patronage officiel, soit sa participation comme pèlerin (un pèlerin de marque !)...". Mais le bon abbé en sera pour ses frais : aucun écho n'ayant répondu à ses espérances, il doit annuler honteusement la manifestation et la transmuter en un nouveau pèlerinage à Lourdes. Aussi, pour ce lieu moins compromettant compte-t-il sur l'appui de ses chers collègues et de ce "cher Monseigneur" ! Mais il doit à nouveau déchanter. Lisons plutôt sa feuille du 25 janvier 1982 : "Ma défense de Monseigneur est d'autant plus désintéressée que jamais il n'a pu se libérer pour venir présider une grande procession de Fête-Dieu à Monjavoult ou à Flavigny, ni un grand Rassemblement à Rome ou à Lourdes, honneur accordé à d'autres Mouvements : mais il est tellement sollicité !".

Après cet aveu plein de franchise, il invite à l'opération de la dernière chance : "Si vous pouviez, par vos nombreuses lettres, décider Son Excellence Monseigneur Lefebvre à venir, non pas présider S'il n'y tient pas, mais faire une conférence doctrinale sur la Sainte Eucharistie, l'un des trois jours, ce serait parfait !" En fait de perfection - le procédé aurait-il déplu ? - l'abbé Coache dresse le 25 mars cet amer constat : "Je ne sais pourquoi mais de bons prêtres fidèles, des jeunes prêtres de prieurés boudent le Pèlerinage ou même déconseillent de s'y rendre ; c'est par malentendu sans aucun doute et cette attitude ne vient pas de leurs supérieurs". Malentendu ou pas, la patience de l'abbé Coache a des limites. Aussi s'arrange-t-il dans la même feuille pour écorcher certains prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Mettant en garde contre l'enseignement de Jean Borella, il décoche une note assassine en direction de l'Institut Universitaire Saint-Pie X : "Lors d'une Conférence faite par ce professeur dans une Maison de formation traditionnelle, toutes les dix lignes contenaient une formule moderniste, pro-hérétique ou panthéiste, mais personne ne broncha, à ma connaissance".

L'abbé Coache n'est pas le seul à avoir ses têtes de turcs. Rappelons par exemple les amènes propos du très mondain, quoique un peu décati, Mgr Ducaud-Bourget, tenus dans Monde et Vie du 26 février 1982 : "Vous dirai-je que les faux-frères s'étaient déjà retrouvés sur les pages et dans les colonnes de bulletins ou de revues "traditionalistes" pour nous calomnier absurdement. J'y fus accusé d'être franc-maçon, d'avoir dévié, de ne plus donner la doctrine



catholique, etc. Tous étaient des laïcs à démanégeons théologiques et qui auraient bien fait d'aller auparavant au catéchisme...". Jusque là, on pourrait penser que les seuls visés sont les sordides rédacteurs du Boc, mais la suite éclaire tout : "qui auraient bien fait d'aller auparavant au catéchisme, afin d'apprendre ce qu'est la messe avant de critiquer ridiculement et odieusement les sermons de tels de nos excellents prêtres...". En fait, l'ancien dignitaire de l'Ordre de Malte n'a pas d'autre ambition que de descendre en flamme le grand défenseur de la tradition et émérite Jean Madiran. Un des collaborateurs de ce dernier à Itinéraires a eu l'outrecuidance de relever les grossières erreurs de l'abbé Simoulin, le protégé de Mgr Ducaud-Bourget.

On pourrait continuer longtemps la liste des règlements de comptes, mais il suffit de lire les écrits de tous ces aimables chefs de file pour être édifié sur la profondeur réelle des liens d'unité prétendue qui les attachent les uns aux autres : voyez comme ils s'aiment !

A vrai dire, nous ne pensons pas que le fait soit totalement inconnu du public. Dans ce milieu avide de ragots, familiarisé avec le caquetage de sacristie, beaucoup sont au courant de ce que pense tel ou tel. En fait, une bonne partie du peuple traditionaliste est consentante, car après tout chacun trouve son compte dans le double langage : l'essentiel n'est-il pas de maintenir coûte que coûte son petit train-train, dans lequel s'harmonisent à merveille la "messe de notre enfance" et la gazette hebdomadaire des mesquineries d'émigrés de l'intérieur ?

Dans quel sens une pareille situation est-elle appelée à évoluer ? Il va sans dire que dans l'immédiat, c'est la Fraternité qui se taille la part du lion. Tous les autres sont en déclin, et se voient contraints de se soumettre ou de se démettre. C'est pour cette raison que l'on assiste actuellement à un partage entre deux ensembles de tendances : les uns tâchent de se placer dans la mouvance de l'évolution lefebvriste, les autres tentent de sauver ce qui peut l'être.

Le premier ensemble, qui réunit provisoirement Madiran et Salleron, avec Itinéraires et Présent, Michel de Saint-Pierre avec Credo et son entregent mondain, l'Entente Catholique de France et quelques autres, constitue une sorte de parti du mouvement, prêt à examiner tout compromis permettant d'obtenir de la nouvelle église sinon quelque fauteuil présidentiel, du moins quelque strapontin. Le second ensemble, qui regroupe le mondain-clérical Ducaud-Bourget, le malchanceux abbé Coache et tous les nostalgiques du bon vieux temps traditionaliste, est le parti de l'ordre, dont le conservatisme est tantôt larmoyant tantôt franchement inquiet.

Les termes politiques que nous utilisons ici pour la comparaison ne sont pas usurpés. C'est qu'en effet tous ces gens, qui passaient jusqu'ici pour des défenseurs de la foi, se sont reconvertis dans le naturalisme. Tous espèrent la solution de la crise actuelle de leurs combinaison purement humaines. Ils se flattent de leurs œuvres, se rendent témoignage à eux-mêmes, aiment à étaler leurs réussites matérielles alors qu'agissant ainsi, ils se détruisent. Aux yeux de Dieu, que vaut un monastère d'un milliard, un organigramme de trois pages, sinon ce que valent l'airain sonore et les cymbales retentissantes ? D'autant plus que d'un seul point de vue humain... Et telle est l'ultime raison pour laquelle cette vaste imposture finira. Le double langage des chefs de file, c'est le mensonge, et de ce mensonge, il ne restera rien. Si le court terme le laisse subsister, le long terme en amènera nécessairement la perte. Et cela non seulement parce que le temps use, ce temps qui a déjà entamé la foi de la plupart, mais aussi pour de simples raisons d'évolution interne.

Du côté de la nouvelle église, il est clair que les perspectives sont totalement bouchées. Officiellement, on acceptera peut-être Canossa, c'est-à-dire une rétractation publique et pénitente, mais dans la pratique, c'est beaucoup moins certain : car les modernistes sont haineux, et tout ce qu'ils désirent, c'est la mort de leurs ennemis, et rien d'autre. Tout le reste est de l'ordre du rêve. Mais qui à vrai dire en douterait parmi les protagonistes du ralliement ? En réalité, aucun des chauds partisans actuels de Jean-Paul II "en soi" (le Jean-Paul II réel, ils ne veulent pas le connaître) n'a la moindre intention de se subordonner aux hiérarques de la nouvelle église. La vérité est qu'ils sont tous autocéphales. Et la Fraternité est ici encore à la pointe du double langage : si ses militants développent force thèses pour justifier le pouvoir établi des ennemis de l'Eglise, il n'en demeure pas moins qu'elle prend un essor tout-à-fait indépendant, et qu'elle se constitue en secte autonome.

On voit que l'avenir est dans tous les cas tributaire non pas tant des pourparlers réels avec la nouvelle église, mais bien plutôt de l'après-lefebvrisme. Actuellement, le masque d'une unité de façade tient tout entier à la présence de Mgr Lefebvre. Mais il n'est pas éternel, et les lendemains sont prometteurs. Très logiquement, tout s'effondrera lors de sa disparition. Sa présence permet de maintenir le mythe de l'unité des traditionalistes, au moins pour la galerie. Mais après ? Imagine-t-on les abbés Coache, Ducaud-Bourget et Dom Gérard baiser l'anneau de l'évêque Aulagnier ? Une affaire comme le différend Madiran-Simoulin peut aujourd'hui être résorbée, au moins pour sauver les apparences. Mais qui connaît un tant soit peu le dessous des cartes sait à quel point de tels équilibres sont précaires. L'homme providentiel une fois disparu, le feu qui couve deviendra inéluctablement un incendie.

<sup>1</sup> A Ecône, le 29 juillet 1976 (entre autres).

<sup>2</sup> Cf Forts dans la Foi n° 3 NS, pp. 193 à 236.

<sup>3</sup> C'est parce que nous avons procédé ainsi que la nouvelle série de notre revue s'est trouvée en apparente discontinuité avec l'ancienne. Il s'en trouve aujourd'hui, tel le bon abbé Coache, pour en tirer argument contre nous et nos prétendues variations, comme si le fait de progresser dans l'approfondissement et l'exposition de la doctrine chrétienne constituait une faute impardonnable.

<sup>4</sup> En particulier aux libres élucubrations de l'abbé Williamson (cf Forts dans la Foi n° 2 NS, pp. 101 à 126), ou à celles de l'abbé Philippe Le Pivain, sans oublier le récent factum de G. Salet (cf le supplément à Forts dans la Foi n° 9 NS).

<sup>5</sup> Cf. Forts dans la Foi n° 7 NS, pp. 1 à 12.

<sup>6</sup> Selon l'expression de Mgr Lefebvre, le 27 juin 1980 (cf Fideliter n° 16, p. 9).

<sup>7</sup> Comme par exemple le bon abbé Coache, Docteur en Droit Canonique, qui couvre les délégations illicites, mais surtout invalides, du pouvoir de confirmer accordées à de simples prêtres de la Fraternité Saint-Pie X.

<sup>8</sup> Allocution prononcée à l'occasion de la journée de rencontre d'associations catholiques internationales, 20 avril 1976

<sup>9</sup> Cf sur ce sujet, Le devoir des catholiques, Forts dans la Foi, 1981.

<sup>10</sup> Après la IIe session du Concile, faisons le point sous la conduite du successeur de Pierre, 21 janvier 1964, supplément à la revue Itinéraires, n° 81. On s'étonne de trouver dans ce bilan positif la liberté d'expression dans les débats et tout ce qui a été fait durant les deux premières sessions : constitution sur la liturgie, décret sur les moyens de communication sociale, Révélation, épiscopat, etc.

<sup>11</sup> Op. cit., p. 16.

<sup>12</sup> ) Mgr Lefebvre, J'accuse le Concile, Saint-Gabriel, 1976, p. 109.

<sup>13</sup> Conférence à Vienne, le 9 septembre 1975.

<sup>14</sup> Ne sachant pas au début s'il devait faire un séminaire indépendant ou envoyer les séminaristes à l'université, Mgr Lefebvre avait consulté le cardinal Journet. Celui-ci avait répondu : "Ne mettez pas tous vos séminaristes à l'université. Faites une maison de formation. 80 % de vos séminaristes ne sont pas faits pour des études universitaires..." (propos rapportés par Mgr Lefebvre, Des prêtres pour demain, Saint-Gabriel, 1973, pp. 10-11). Le pessimisme du Cardinal Journet en ce qui concernait les troupes de Mgr Lefebvre devait, par la suite, se révéler profond réalisme.

<sup>15</sup> Cette lettre de l'abbé Coache au Père Barbara, datée du 21 février 1974, en témoigne : "Vu Mgr Lefebvre à Albano. Très bien reçu ; ai dîné et couché. Cependant je reviens très déçu (pour la Cause !). Malgré ses bonnes et affectueuses paroles, il est clair que Mgr Lefebvre refuse de collaborer à l'affaire du Séminaire ; sa bienveillance est celle d'une neutralité remplie de sympathie (ce qu'il a dit à Lille dans sa conférence, au sujet du Séminaire - d'après ce qu'il m'a lui-même rapporté - manifeste clairement qu'il ne veut avoir rien à voir avec notre œuvre, si ce n'est qu'il approuve chaleureusement une telle initiative, comme il peut approuver l'initiative de tel autre traditionaliste qui lui semble opportune !). Quand je lui ai demandé de signaler dans son petit bulletin notre fondation et la collaboration qu'il avait dit devoir y apporter, il a refusé ! Je lui ai dit que les gens ne comprendraient pas son silence, s'agissant d'une œuvre de Séminaire (peut-être finalement mettra-t-il deux lignes mais de telle façon qu'on voie qu'il ne s'agit pas de son œuvre). Il a une frousse intense, d'une part des réactions des Evêques, d'autre part que les autres traditionalistes l'accusent de "s'identifier" avec le "Combat de la Foi". Je lui ai dit qu'il ne pouvait s'agir d'identification mais que la vérité devait être la base de tout, et que sur cette base, il devait nous montrer sympathie particulière et collaboration, et donc se compromettre s'il le faut". Dans une lettre datée du 21 mai 1974, l'abbé Coache ajoute : "Pour revenir au Séminaire : c'est là que Mgr Lefebvre apparaît coupable. Lui peut avoir des prêtres et ne veut pas se compromettre en nous aidant. Je ferai sentir aux donateurs qu'on n'est pas aidé".

<sup>16</sup> Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 5 3 octobre 1973.

<sup>17</sup> *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n°9, 3 septembre 1975.

<sup>18</sup> Les journalistes ont compris, mais tard, quel service ils rendaient à Mgr Lefebvre. Le très progressiste Henri Fesquet écrit dans *Le Monde* du 17 septembre 1976 : "Ne serait-il pas temps pour les catholiques, d'une part de changer de sujet de conversation et de préoccupation et, d'autre part, pour certains d'entre eux, de ne pas faire de Mgr Lefebvre une victime, voire un martyr. Ecône est plus une fausse manœuvre qu'un drame". Depuis les journalistes semblent avoir tiré la leçon et laissent Mgr Lefebvre dans un oubli méprisant, conformément aux vœux de l'église conciliaire : "A ma connaissance, si le Vatican n'a pas fait de déclaration cette année à l'occasion des ordinations célébrées par Monseigneur Lefebvre, cela ne signifie nullement qu'il ait changé d'attitude par rapport à cet Evêque qui demeure suspens et qui sait très bien qu'il n'a pas le droit de procéder à des ordinations..."

"Le Vatican sait bien que toute nouvelle déclaration à ce sujet fait parler davantage de Monseigneur Lefebvre dans les mass-media, ce qui aboutit à lui donner plus d'importance. Il suffit de songer à ce qui s'est passé au cours de l'été 1976 où l'on ne pouvait ouvrir un journal ou un poste de radio sans trouver un article ou une émission sur Monseigneur Lefebvre" (lettre de l'archevêque de Marseille, Roger Etchegaray, à G.H., le 1er juillet 1981).

<sup>19</sup> Le Monde, 14 novembre 1976. L'opinion de Mgr Lefebvre quant au soutien que lui apporterait la majorité des catholiques français est, convenons-en, pour le moins optimiste.

<sup>20</sup> Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 13, 17 octobre 1977.

<sup>21</sup> Lettre au président d'Una Voce, le 17 septembre 1976.

<sup>22</sup> Cor Unum, octobre 1979.

<sup>23</sup> ) Citons par exemple les propos de Mgr Ducaud-Bourget au micro d'Europe n° 1 et rapportés par le Républicain Lorrain, le 20 mars 1980 : "Depuis le début de son pontificat, tout ce que Jean-Paul II a dit officiellement comme enseignement est parfaitement dans la ligne traditionnelle... L'enseignement du Pape concorde avec celui que j'ai reçu depuis quatre-vingts ans". Il arrive que les mémoires de quatre-vingts ans ne soient plus très fidèles.

<sup>24</sup> "A Dieu ne plaise. Seigneur ! Cela ne vous arrivera pas". Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : "Retire-toi de moi, Satan, tu m'es en scandale ; car tu n'as pas l'intelligence des choses de Dieu ; tu n'as que des pensées humaines"" (Mt XVI, 22-23). La foi vacillante de Mgr Lefebvre est un peu courte pour nier les faits.

<sup>25</sup> Cor Unum, novembre 1979.

<sup>26</sup> Témoin cette confidence de Paul VI à Jean Guittou : "Cette messe dite de Saint Pie V, comme on le voit à Ecône, devient le symbole de la condamnation du Concile. Or, je n'accepterai en aucune circonstance que l'on condamne le Concile par un symbole. Si cette exception était acceptée, le Concile entier serait ébranlé. Et par voie de conséquence l'autorité apostolique du Concile" (Jean Guittou, Paul VI secret, DDB 1979, p. 132).

<sup>27</sup> L'enquête menée par le Cardinal Knox sur l'usage du latin et sur la messe de saint Pie V révèle que 0,22 % des évêques ayant répondu seraient favorables à une concession de la vraie messe, cela comme moindre mal et pour éviter des troubles. Ce

pourcentage représente le poids objectif des traditionalistes dans le monde. En regard, l'assertion de Mgr Lefebvre selon laquelle 52 % des catholiques français partageraient ses points de vue est d'une ridicule démesure.

<sup>28</sup> Imagine-t-on les abbés Aulagnier, Bolduc, Lorans et autres abandonner leurs avantageuses situations et devenir simples vicaires de "banlieues rouges" ?

<sup>29</sup> Cf Forts dans la Foi n° 3 NS, p. 214.

<sup>30</sup> Cf, entre autres, les thèses déjà citées de l'abbé Williamson reproduites et réfutées dans Forts dans la Foi n° 2 NS.

<sup>31</sup> Cf, entre autres, les thèses de Maître Roger Lefebvre, diffusées par la revue Fideliter (n° 20, mars-avril 1981) et réfutées dans Forts dans la Foi n° 7 NS.

<sup>32</sup> Lorsque dans une circonstance exceptionnelle, une âme de bonne volonté se trouve confrontée à quelque chose qui constitue une difficulté pour sa foi, difficulté dont la malice déconcerte la connaissance que cette âme a des vérités de la foi, l'instinct de foi joue et permet à cette âme de surmonter cette difficulté. L'âme la surmonte, non par le moyen d'un raisonnement (qu'elle n'est pas en mesure de faire) mais par un réflexe surnaturel, par l'instinct de foi qui est la réaction normale de ceux qui sont mus par l'Esprit de Jésus. La difficulté surmontée, l'instinct ayant rempli son rôle, il cesse d'agir explicitement. C'est l'âme, ayant goûté la vérité divine, qui doit agir également par elle-même pour mieux assimiler cette vérité entrevue, en éclairant sa foi par l'étude de la doctrine, et en développant sa vertu par la production des actes de foi.

<sup>33</sup> Déclaration du 21 novembre 1974.

<sup>34</sup> Gardons la foi, Saint-Gabriel, 1974

<sup>35</sup> Un évêque parle, DMM, 1974, p. 208.

<sup>36</sup> Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 18, dimanche de Quasimodo 1980.

<sup>37</sup> Lettre à Jean-Paul II, 24 décembre 1978.

<sup>38</sup> Quoi qu'en dise le prélat, les séminaires sauvages, les ordinations sans lettres dimissoriales, les confirmations et les confessions sans juridiction sont des pratiques contraires à ce qui s'est toujours fait dans l'Eglise. A l'exception des hérético-schismatiques qui ne reconnaissent pas l'Eglise catholique pour seule arche de salut et ne lui appartiennent pas, jamais quelque évêque ou saint que ce soit n'a ouvert un séminaire, une université, un lieu de culte, même privé, n'a administré les sacrements sans l'autorisation préalable de l'Ordinaire du lieu, encore moins en bravant sa défense, à moins de l'avoir dénoncé auparavant comme hérétique et d'agir publiquement en conséquence, comme le fit saint Athanase en son temps.

<sup>39</sup> Réponse écrite à la Congrégation pour la doctrine de la foi, 13 janvier 1979.

<sup>40</sup> Déclaration du 21 novembre 1974.

<sup>41</sup> Cor Unum n° 1, p. 6.

<sup>42</sup> Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 9, 3 septembre 1975.

<sup>43</sup> Déclaration du 21 novembre 1974.

<sup>44</sup> Réponse à la Congrégation pour la doctrine de la foi, lors du colloque des 12 janvier 1979.

<sup>45</sup> Le coup de maître de Satan, Saint-Gabriel, p. 12.

<sup>46</sup> Communiqué à l'Agence France-Presse, 12 juillet 1976.

<sup>47</sup> Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 14, 19 mars 1978.

<sup>48</sup> Lettre à Mlle T., 15 mars 1974. La lettre de l'abbé Coache au Père Barbara, datée du 21 février 1974, est à ce titre assez instructive : "Le pire c'est la question de la Messe. Il n'aime pas du tout l'abbé de N. (il me l'a redit et affirme n'avoir aucune relation avec lui) ; cependant sa position rejoint la sienne ; en effet Mgr L. m'a signifié son point de vue : il est meilleur d'avoir la nouvelle messe que de ne pas avoir de Messe ; c'est plus sûr, pour ne pas risquer de perdre la foi, d'aller à la nouvelle messe que de ne pas y aller du tout... Il n'a pas l'air de vouloir admettre la discussion sur ce point ; d'ailleurs je reçois ces jours-ci beaucoup de lettres de correspondants qui se scandalisent de cette position de Mgr L. !!!" Heureusement pour leur foi, les prêtres et les fidèles qui pendant plusieurs années ont parcouru les routes pour sauver la Messe, n'ont pas suivi le conseil de Mgr Lefebvre. S'ils l'avaient fait, ce dernier se serait d'ailleurs vite retrouvé bien seul. Ajoutons qu'en matière de nouvelle messe, Mgr Lefebvre sait joindre le geste à la parole et donner l'exemple. Le 30 juin 1980, à l'occasion des obsèques d'un membre de sa famille, accompagné de l'abbé Simoulin, il a assisté d'une façon active à une "messe de Luther" tout à fait au goût du jour.

<sup>49</sup> Le Figaro, 4 août 1976.

<sup>50</sup> Lettre à Jean-Paul II, 24 décembre 1978.

<sup>51</sup> Déclaration du 8 novembre 1979.

<sup>52</sup> France-Soir, 4 août 1976.

<sup>53</sup> Le Figaro, 4 août 1976.

<sup>54</sup> Gardons la foi, Saint-Gabriel, 1974, p. 25. Mgr Lefebvre ajoute une remarque dont on appréciera la profondeur théologique : "Si le pape avait dit de faire un concile dogmatique, le Saint-Esprit aurait été engagé et ces choses-là n'auraient pas pu se faire ; il aurait fait tomber une bombe atomique sur Saint-Pierre... que sais-je, mais c'était impossible". L'infaillibilité de l'Eglise préservée par la bombe atomique, une opinion théologique résolument contemporaine mais, convenons-en, indigne d'un évêque.

<sup>55</sup> Dans sa réponse à la Congrégation pour la doctrine de la foi, déjà rapportée, Mgr Lefebvre "excuse" ainsi ses propos : "Si dans mes discours des expressions un peu outrancières peuvent avoir été prononcées, il faut tenir compte du genre littéraire". "Eglise schismatique", "église hérétique", le genre littéraire du prélat d'Écône est assez corrosif, mais sa dérobade bien piteuse.

<sup>56</sup> Dans son Combat de la Foi du 25 mars 1982, l'abbé Coache distingue "désobéissance à des décrets précis et refus de reconnaître le principe de l'obéissance au Pape" (souligné par lui) pour mieux affirmer qu'il ne pratique que la première. De qui se moque l'abbé Coache ? Car on aimerait bien savoir en quoi il obéit à Jean-Paul II. En réalité, comme beaucoup de ses confrères chefs de file, il désobéit en tout sauf... pour ce qui concerne les honoraires de messe. Voilà qui est bien maigre pour constituer un modèle d'obéissance. L'hypocrisie de l'abbé Coache ne suffit pas à masquer son réel "refus de reconnaître le principe de l'obéissance au Pape".

<sup>57</sup> Gardons la foi, Saint-Gabriel, 1974, p. 24. On ne peut pas ne pas relever le caractère luthérien d'un tel discours : le garant de la foi, le "phare de la Vérité" c'est Rome, c'est-à-dire le Magistère vivant exercé en primauté par le Pape, et non pas la conscience individuelle, fût-ce celle d'un évêque.

<sup>58</sup> Le Figaro, 4 août 1976.

<sup>59</sup> "Bien plus heureux encore celui qui écoute la parole de Dieu, et la met en pratique !" (Le XI, 28).

<sup>60</sup> Mgr Lefebvre et le Saint-Office, n° 233, mai 1979. Toutes les citations qui suivent en sont extraites.

<sup>61</sup> Le Pape a le "pouvoir de juridiction suprême" "non seulement dans les questions qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui touchent à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans le monde entier".

<sup>62</sup> « Je veux éviter toute polémique à cet égard. C'est pourquoi **je ne réponds à aucune lettre de discussion sur ces sujets**. J'estime avoir **assez de travail** à faire avec les ennemis de l'Eglise, sans **perdre mon temps** avec ceux qui après avoir été mes collaborateurs se disent maintenant nos ennemis. » Lettre à l'abbé Siegel du 1<sup>er</sup> octobre 1981.

<sup>63</sup> Lettre du 12 février 1982

<sup>64</sup> Canon 1325 § 2.

<sup>65</sup> Voir Forts dans la Foi, Supplément au n° 9 NS

<sup>66</sup> De Rome et d'ailleurs n° 26 p. 17.

<sup>67</sup> Formule conclusive des constitutions et déclarations conciliaires (ici Lumen Gentium).

<sup>68</sup> L'abbé Simoulin prêchant "pour le salut de l'âme de l'Eglise" (sic), lors du Carême 1981, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. L'abbé, tout auréolé de six mois - pas moins - de sacerdoce, a fait publier ses erreurs et imprécisions dans un livre, d'ailleurs préfacé par Mgr Ducaud-Bourget. La revue Itinéraires, ayant choisi d'en faire quelque publicité, tint cependant à corriger les fautes de jeunesse de l'abbé qui, l'orgueil piqué au vif, a cru bon de diffuser largement un tract ridicule et venimeux intitulé : "Mon Dieu, gardez-moi de mes amis ! Mes ennemis, je m'en charge". Nous serons amenés à citer plusieurs fois ce tract, tant il est révélateur des caractéristiques des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Sur toute cette affaire, cf Itinéraires n° 261, mars 1982.

<sup>69</sup>) Cf en particulier Fideliter n° 16 où l'abbé Aulagnier donne l'enfant comme cause efficiente de la famille.

<sup>70</sup> Fideliter n° 23, p. 22.

<sup>71</sup> Une suffisance telle qu'elle atteint parfois le comique des précieuses ridicules. L'abbé Lorans, promu recteur de l'Institut Universitaire Saint-Pie X après quelques mois de sacerdoce ne trouve rien de mieux que de prononcer une leçon inaugurale dans un style ronflant dont la grandiloquence est sans rapport avec la modestie de l'entreprise : "Tout homme désire naturellement savoir parce qu'il existe entre son intelligence et la vérité une relation non pas accidentelle mais essentielle, - dans la langue de l'Ecole, une relation non pas prédicamentale mais transcendante..."

"La méthode scolastique qui distingue nettement dans une proposition le sujet du prédicat, dans un raisonnement la majeure et la mineure de la conclusion, cette méthode ascétique ne lui paraît pas assez poétique, au sens grec du terme. "Cette promotion noétique qui hisse la connaissance humaine au niveau de la connaissance angélique et divine débouche à court terme sur une promotion ontologique qui fait de l'homme un dieu et de la philosophie une gnose..." Dans la langue de l'Ecole et au sens grec du terme, cela s'appelle fonctionner au-dessus de ses moyens, pour s'en tenir à une expression châtiée.

<sup>72</sup> Certains ont eu la surprise de voir leur nom sur la liste des séminaristes alors même qu'ils rendaient visite pour la première fois au directeur du séminaire.

<sup>73</sup> On pense au drame de certains prêtres-ouvriers jetés dans la sauvagerie du monde sans autre formation que quelques questions de cours sommaires et conseils venus d'irresponsables.

<sup>74</sup> A Ecône, pratiquement aucun enseignement n'est donné sur le concile Vatican II, les nouveaux rites, les réformes canoniques. On commence seulement à faire quelque chose sur la nouvelle messe, des séminaristes prenant trop de libertés sur cette question.

En revanche, le P. Barrielle peut tout à loisir livrer les révélations de la Vierge de Shawinigan qui lui serait apparue au soir d'une conférence. Il est vrai que la Vierge lui aurait dit que le P. Barbara se trompait. Quelle aubaine ! Le flou qui règne sur les nouveaux rites peut rendre les choses cocasses. Ainsi les séminaristes ne sont-ils pas sûrs de la validité de l'ordination de l'abbé Cottard. On sait de façon certaine qu'il a été ordonné par Mgr Lefebvre, selon le nouveau rite. Après, les supputations divergent. Il reste que Mgr Lefebvre ne veut pas faire la lumière sur cette affaire, on se demande bien pourquoi, et que certains séminaristes évitent soigneusement d'assister aux messes du prêtre douteux. Au point par exemple que certain cérémoniaire d'Ecône faisait en sorte que ses amis n'aient pas à assister à la messe de communauté lorsqu'elle était dite par l'abbé Cottard.

<sup>75</sup> Un bel exemple de libéralisme : les abbés Kelly et Bolduc, tous deux prêtres d'un même district aux Etats-Unis, ne pouvant vivre en bonne intelligence, vinrent s'en plaindre à leur supérieur qui ne trouva rien de mieux que de diviser le district et de faire des deux querelleurs leurs propres chefs.

<sup>76</sup> Notons que Mgr Lefebvre est passé maître dans l'art de la voie moyenne. En 1977, il décida de rompre avec l'Office de la Rue des Renaudes et, bien que refusant de parler de la question de fond, il interdit à ses sujets de se rendre au **congrès de Lausanne**. Les anti-libéraux exultèrent. Mais la conférence suivante de leur supérieur fut dirigée contre eux. De même, il interdit la participation des membres de sa Fraternité aux camps d'un mouvement de jeunesse où règne la mixité. A nouveau, les anti-libéraux se réjouirent. Mais une campagne menée par l'abbé Blin fit changer d'avis le prélat qui leva l'interdiction pour ses prêtres. Ceux qui, au sein de la Fraternité Saint-Pie X, conservaient quant-à-soi ou lucidité connurent ainsi, avant de comprendre les intentions réelles de l'évêque, toute une période de douche écossaise.

<sup>77</sup> Nous ne connaissons pas les intentions de ces prêtres. Mais il est bien évident que ce qui leur était dit à Ecône de la nouvelle messe et du concile Vatican II ne les préparait pas à ce qui les attendait. Découvrant un jour la doctrine catholique qu'on leur avait cachée - en particulier l'infailibilité du Magistère universel - et non convaincus de la malice intrinsèque du nouvel ordo missae et des textes conciliaires, la chute leur était facilitée.

<sup>78</sup> Mgr Lefebvre, soleil levant ou couchant, N.E.L., 1979.

<sup>79</sup> Il est devenu courant chez les traditionalistes de parler de cet évêque en disant "Monseigneur", sans autre précision. Le procédé énerve quelques-uns. Ainsi, lors d'une réunion du comité de rédaction de la revue Itinéraires, A. B. s'est cru obligé de rappeler que "Monseigneur" n'était pas le seul évêque sur terre.

<sup>80</sup> L'accommodement consistait, un temps, à ne pas dire la prière "pro pontifice" lors des saluts du Saint-Sacrement mais à se contenter de jouer de l'orgue. Aujourd'hui l'abbé a trouvé plus simple : il chante l'oraison, mais sans penser.

<sup>81</sup> Dans son tract déjà cité, l'abbé Simoulin, à court d'arguments lance cette ultime insinuation : "Bien des laïcs... semblent prendre un secret plaisir à jeter le discrédit sur Monseigneur Lefebvre et sa Fraternité, à travers les prêtres qu'il a formés et chargés de sa confiance". C'est inverser les rôles que de présenter les choses ainsi. Ce sont les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X qui déshonorent Mgr Lefebvre. A qui la faute ?

<sup>82</sup> Voici ce qu'il dit d'un de ses séminaristes qu'il vient de mettre à la porte : "La situation est claire, elle est celle des jeunes prêtres qui nous ont quitté pour suivre une autre voie que celle de la Fraternité. "Tant qu'il demeure dans ces dispositions, il est inutile qu'il cherche à me voir, ou à m'écrire. Je refuse et c'est bien mon droit d'entrer dans des discussions stériles... "Il a choisi une autre société, qu'il y demeure" (lettre à M. l'abbé Siegel, 1er octobre 1981).

<sup>83</sup> Elle contenait par exemple ce préambule : "Sachez bien que si dans cette lettre quelque chose peut vous apparaître comme une offense, à l'avance je la désapprouve et ne voudrais pas l'avoir écrite, car je vous l'ai dit plus d'une fois et Dieu m'est témoin que je ne mens pas, j'ai pour vous non seulement le respect dû à la plénitude de votre sacerdoce mais encore une affection sacerdotale non feinte. Depuis des années et des années je ne crois pas avoir omis de vous recommander à Dieu au mémento de chacune de mes Messes".

<sup>84</sup> Toutes les pièces de ce dossier ont été publiées par Forts dans la Foi, n° 3 NS, pp. 222 à 236. Beaucoup d'autres que le P. Barbara ont eu à constater l'incroyable acrimonie de Mgr Lefebvre. Ainsi, M. Denoyelle, directeur du périodique belge *Mysterium Fidei*, avait écrit plusieurs lettres respectueuses pour ramener l'évêque à la raison. L'unique réponse fut celle-ci : "S.E. Monseigneur Marcel Lefebvre prie Monsieur Denoyelle de ne plus lui faire le service de la "Revue *Mysterium Fidei*" ni aux séminaires de la Fraternité. Avec ses sentiments respectueux et l'assurance de ses prières. Le 3 juillet 1981" (cf *Mysterium Fidei*, Dossier fraude Ecône).

<sup>85</sup> Le dossier publié par Forts dans la Foi n° 3 NS contient aussi deux lettres, l'une du 9 mai 1980 à tous les membres de la Fraternité Saint-Pie X, l'autre du 9 août 1980 à tous les Prieurs et Supérieurs des Maisons de formation de la Fraternité. La première ne donna lieu à aucune réponse. Pour la seconde, l'abbé Tissier de Mallerai, directeur du séminaire d'Ecône, se signala à la hauteur de ses moyens, en la refusant et en la retournant sans lecture. L'abbé Aulagnier fit de même en répondant ainsi : "Mon Père, je tiens à vous dire que vos procédés me dégoûtent. Avec mes salutations".

<sup>86</sup> Il nous faut, une fois de plus, citer le tract de l'abbé Simoulin, en précisant pour la compréhension, que ce dernier parle de lui-même à la troisième personne : "L'auteur est prêtre enfin ! Si l'on peut admettre qu'il soit contredit avec prudence et révérence, lorsqu'il traite du mouvement liturgique, de la télévision, ou de la chasse aux papillons, ceci ne peut s'admettre lorsque, revêtu du poids et de l'autorité de son sacerdoce, il prêche la foi de l'Eglise !". Souligné par nous. On aura remarqué que le jeune abbé, lorsqu'il parle du haut de la chaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, exige des fidèles une soumission qu'il conteste à son "pape" Jean-Paul II lorsqu'il parle du haut de la chaire de Pierre. Citons une dernière fois l'abbé en souhaitant qu'il se comprenne : "Il faut bien veiller sur sa propre doctrine avant de l'opposer à celle de l'Eglise ! A cet effet, il existe de très bons catéchismes, pour adultes ou pour enfants !".

<sup>87</sup> Voilà bien toute l'erreur de Mgr Lefebvre. S'il est vrai que le Bon Dépôt est au-dessus du Magistère comme le Christ est au-dessus de son Vicaire, il est faux cependant de dire que le Magistère trouve son expression dans la Tradition. C'est au contraire l'Eglise qui décide définitivement de ce qui est la Tradition, c'est la fonction du Magistère vivant que d'en être le témoin authentique. Le protestantisme se réclamait de l'Ecriture contre l'enseignement de l'Eglise. En se réclamant de la Tradition contre le Magistère, Mgr Lefebvre s'inscrit dans la droite ligne du libre-examen.

<sup>88</sup> Au Mexique, pour renverser une situation mal engagée pour la Fraternité Saint-Pie X, les abbés Faure et Williamson n'hésitent pas à aller, à grands frais, de récalcitrant en récalcitrant, proférant auprès de chacun le gros mensonge selon lequel les autres se seraient soumis.

En France, M. Mazier de Montbrillant, refusant de livrer l'Association Saint-Pie X d'Anjou dont il est le président, s'est vu traîné devant les tribunaux pour une escroquerie née de l'imagination des charitables prêtres lefebvristes.

Aux Etats-Unis d'Amérique, l'abbé Bolduc, Supérieur du district Sud-Ouest, use aisément de son monopole sacramentel pour asseoir une tyrannie dont témoigne sa lettre du 19 mai 1981, à M. et Mme B., signée par devant notaire public, et dont nous donnons ici la traduction du passage le plus significatif : "La présente lettre a pour but de notifier à vous-mêmes et à vos fils O. et B. que ni vous ni eux ne doivent jamais se rendre ni mettre les pieds à Saint Mary's Collège ou sur le territoire de la Fraternité Saint-Pie X. Dans le cas d'une violation de la présente injonction, j'utiliserai tous les moyens légaux qui me seront nécessaires pour obtenir le respect de la dite injonction et je vous tiendrai pour directement responsable de toute conséquence qui résultera de cette violation. Si l'un d'entre vous éprouve le besoin des sacrements (et je vous recommande fortement d'y penser), vous devrez prendre contact avec moi et m'en informer directement afin de prendre rendez-vous privé à ma discrétion. Ceci ne pourra être obtenu par l'intermédiaire d'aucun autre prêtre ni membre de la Fraternité en dehors de moi-même". Cf le communiqué du Comité International de Coordination d'Associations Catholiques, daté du 18 octobre 1981 et intitulé : "Quelques réflexions sur la situation présente...".

<sup>89</sup> ) Cf les "Ordonnances concernant les pouvoirs et facultés dont jouissent les membres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X" du 1er mai 1980. Mgr Lefebvre donne à de simples prêtres le pouvoir de confirmer, invoquant frauduleusement le motu proprio *Pastorale Munus* (30 novembre 1963). On ne soulignera jamais assez la gravité d'un tel acte, qui peut apparaître anodin pour qui ignore qu'il y a un Droit dans l'Eglise, mais qui constitue une des preuves les plus accablantes de ce que Mgr Lefebvre entend bien être le chef d'une église autocéphale.

<sup>90</sup> *Foi et Tradition*, n° 76, mai-juin 1981.

<sup>91</sup> Il refusa la demande que lui fit il y a quelques années le P. Barbara d'aller visiter d'autres évêques pour les décider à se lever pour confesser la foi.

<sup>92</sup> Canon 1325 § 2.

<sup>93</sup> ) Ces principes doivent régler l'attitude à tenir à l'égard de Mgr Lefebvre et des prêtres qui s'obstinent dans la même voie que lui. Précisons que certains prêtres de la Fraternité Saint-Pie X ne sont pas pour autant schismatiques, du moins pas encore, dans la mesure où ils n'ont pas pour l'instant intégralement adopté les pratiques et la fausse doctrine de leur évêque. Il reste que plus le temps passe, plus ils se compromettent, plus ils sont scandaleux. Ajoutons enfin qu'une question se pose à laquelle ils ne peuvent pas se soustraire : à quel titre l'absolution donnée par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X qui reconnaissent la légitimité de Jean-Paul II et des évêques en place serait-elle valide alors que ces hiérarques ne leur donnent aucune juridiction et leur interdisent positivement ce ministère ?

## **ECONE POINT FINAL**

<b>HISTOIRE.....</b>	<b>2</b>
NAISSANCE D'ECÔNE.....	2
UN CONTEXTE AMBIGU.....	3
LES PREMIÈRES DIFFICULTÉS.....	4
L'OCCASION MANQUÉE.....	5
TENTATIVES DE NÉGOCIATION.....	6
DE LA COMPROMISSION À L'INJUSTICE.....	7
L'AVÈNEMENT DU LEFEBVRISME.....	8
<b>DOCTRINE.....</b>	<b>9</b>
LA JUSTIFICATION D'UNE PRAXIS.....	10
DES PROPOS DE CIRCONSTANCES.....	11
LE REFUS DE CONFESSER LA FOI.....	13
LE MOMENT DE LA VÉRITÉ.....	14
L'AVEUGLEMENT.....	16
<b>ANNEXE.....</b>	<b>17</b>
DEUX TENTATIVES DÉSHONORANTES.....	17
UN MAGISTRAL SUPPORTER.....	18
<b>ŒUVRE .....</b>	<b>19</b>
UN SÉMINAIRE INCONSISTANT.....	20
<b>L'ESPRIT DE PARTI.....</b>	<b>22</b>
UNE DIRECTION CHARISMATIQUE.....	22
DE DURS PETITS ESPRITS.....	24
SUFFISANCE COLLECTIVE.....	26
HÉGÉMONISME.....	26
<b>ECHEANCE.....</b>	<b>28</b>
UNE VOCATION PERDUE.....	28
LE TEMPS DE LA CORRECTION FRATERNELLE.....	30



**ECONE POINT FINAL.....40**  
**POINT FINAL.....31**  
UNE VOIE SANS ISSUE.....32